La liberté ne vaut que par l'emploi qu'on en fait

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Entre le monde et Dieu il ne manque souvent qu'une poignée d'apôtres

Vol. XII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI, LE 14 AOUT 1940 — Nos. 43, 44, 45

Lettre de S.E. Mgr. l'Archeveque sur l'enregistrement

L'enregistrement national

Ne confondons pas. — L'autorité religieuse nous trace notre devoir

Les 19, 20 et 21 août, tous les citoyens du Canada, hommes ou femmes âgés de seize ans et plus, devront s'enregistrer dans des bureaux spécialement ouverts à cette fin.

Comme le dit expressément l'avis publié par le gouvernement:

"Cette inscription est destinée à établir le bilan de nos ressources professionnelles, afin que l'on puisse éventuellement les mobiliser pour la défense du Canada et pour la poursuite de la guerre, jusqu'à la victoire."

Il ne faut pas confondre la loi de l'enregistrement avec la loi de mobilisation.

La **"loi de mobilisation"**, qui pourvoit à l'entraînement militaire, n'a pas encore été mise en vigueur et elle s'adresse aux célibataires de 21 à 45 ans. En vertu de cette loi, ceux qui seront appelés devront faire de l'entraînement militaire pendant quelques semaines et seront sujets à servir dans l'armée active.

La **"loi de l'enregistrement"**, elle, s'adresse à tous les canadiens, hommes ou femmes, au-dessus de 16 ans. C'est un recensement du genre de celui qui se tient, en notre pays, tous les dix ans. Nous reproduisons dans une autre colonne les passages principaux de cette loi de l'enregistrement.

De même nous sommes heureux de publier la lettre adressée par notre vénéré archevêque, S.E. Mgr J.-H. Maconald, faisant appel à "la bonne coopération du clergé et des fidèles". Nous aurons donc à coeur de remplir fidèlement notre devoir de citoyen.

Nous soulignons, en dernier lieu, la nouvelle qui nous est arrivée ces jours derniers. Les cartes d'enregistrement, annonce M. J.-H. Fulton, régistraire pour Edmonton-Est, pourront être obtenues en français ou en anglais. C'est simple justice. Dans un pays bilingue tous les services officiels doivent être bilingues. C'est aussi élémentaire bon sens. Si l'on veut que les questions et les réponses soient bien claires, précises, bien faites, on doit parler dans la langue des intéressés. Et ceux qui remplissent les fonctions publiques doivent pouvoir s'exprimer dans les deux langues officielles.

Nous souhaitons que, lors de l'enregistrement, officiers et simples citoyens coopèrent dans une parfaite entente.

P.-E. BRETON, O.M.I.

A PROPOS DE RADIO

La Deuxième Manche

S'il faut encore lutter, nous lutterons. — Les os qu'on nous jette. — La tempête de Marieville. — Aucune nouvelle en français.

Depuis quelques semaines, Radio-Canada accorde à l'élément français de l'Ouest trois quarts d'heure d'émission par semaine. Nous l'en remercions. C'est un commencement de conversion et la **preuve évidente** que nos Associations Nationales avaient raison, et que la Société Radio-Canada s'est servi de faux-fuyants pendant sept ans.

Mais allons-nous nous contenter de ces trois petits quarts d'heure par semaine? La Société Radio-Canada, après nous avoir frusté si longtemps croit-elle nous satisfaire en nous jetant quelques os? Qu'elle se tienne pour dit que nous lutterons et jusqu'au bout; c'est-à-dire jusqu'à la satisfaction complète de nos légitimes demandes. Le temps des demi-mesures est passé.

* * *

Les journaux nous ont apporté la semaine dernière une nouvelle preuve du double traitement que l'on accorde aux minorités, selon qu'elles sont du Québec ou de l'extérieur.

La Société Radio-Canada venait à peine de construire, à Marieville, un poste tout-à-fait moderne destiné à nos compatriotes anglais, déjà desservis par la station de Laprairie. On n'a invoqué aucune difficulté financière. Mieux que cela: les difficultés techniques, qui sont un **obstacle** lorsqu'il s'agit des minorités françaises, se sont changées en **raison majeure** pour faire construire le poste de Marieville.

Or, une vulgaire tempête a détruit en quelques moments un organisme que l'on vantait comme "la dernière création du génie". Pensez-vous que l'élément anglais du Québec en a souffert? Pendant que nous, dans l'Ouest, nous attendons depuis sept ans un poste à nous, nos compatriotes anglais du Québec n'ont eu à attendre que trois quarts d'heure. Et en trois quarts d'heure on a réorganisé pour eux le poste de Laprairie. Quand la Société Radio-Canada veut donner du service, elle en trouve bien les moyens. Après cela, que l'on essaye de nous faire avaler les raisons financières, les raisons techniques et tout le bazar!

* * *

Un fait demeure. L'élément français de l'Ouest, en dépit de toutes les mielleuses promesses de M. Gladstone Murray, ne reçoit encore aucun traitement convenable de Radio-Canada. Les services de nouvelles que certains nous ont fait espérer ne viennent pas encore, sinon de Londres ou... de Berlin! A quand l'esprit de bonne-entente, ou mieux, l'esprit de simple justice?

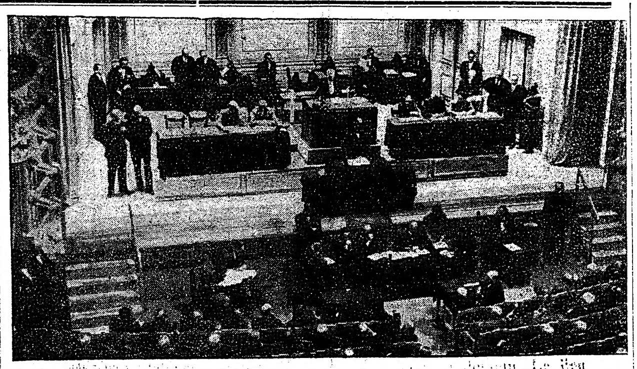
Ce n'est pas trois quarts d'heure de français que les Associations Nationales de l'Ouest ont demandé à Radio-Canada. C'est un traitement équitable qu'elles exigent. Et elles l'obtiendront, car elles sont décidées à lutter jusqu'au bout. Nous avons gagné la première manche, en obtenant du français à Watrous. Nous gagnerons aussi la deuxième.

P.-E. B.

Les Indiens ne seront pas enregistrés

OTTAWA. — Jules Castonguay, régistrateur en chef pour l'enregistrement national, au Canada, qui aura lieu les 19, 20 et 21 aout, a, dans une circulaire adressée aux régistrateurs, informé ceux-ci que les pensionnaires et les personnels des institutions religieuses ou bénévoles, des hôpitaux et des maisons de conlescence, peuvent être enregistrés dans leurs institutions.

M. Castonguay a de plus révélé que les Indiens et les Esquimaux, ne seront pas requis de s'enregistrer ceci terminant une spéculation considérable sur la manière dont l'enregistrement serait fait, parmi ces naturels des régions éloignées.



Photographie prise à l'historique séance de l'Assemblée nationale française au Casino de Vichy, le 9 juillet dernier. C'est au cours de cette séance, que la Chambre des Députés et le Sénat, réunis en Assemblée nationale, ont adopté une nouvelle constitution pour la France.

PROCHAINE CONSECRATION DE MGR TROCELLIER, O.M.I.

S. E. Mgr Breynat est de retour du Nord

Le 8 septembre prochain, aura lieu à St-Albert la consécration de S.E. Mgr Joseph Trocellier, O.M.I., nommé récemment évêque-coadjuteur du Mackenzie. Telle est la nouvelle transmise par Mgr Breynat, archevêque de Garella, qui vient d'arriver à Edmonton, après avoir compléter la visite de ses missions. Mgr Breynat sera lui-même le consécrateur; cependant que S. E. Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton sera l'un des prin ipaux orateurs à cette imposante cérémonie religieuse.

Nous publierons sous peu d'autres détails intéressants concernant le sacre de Mgr Trocellier. Le nouvel évêque est originaire du diocèse de Mende en France. Il est né en 1888. Jusqu'à ces derniers temps il était directeur de la mission d'Aklavik.

* * *

S.E. Mgr Breynat vient de terminer un voyage de 6000 milles en aéroplane. Il s'est rendu jusqu'à Victoria Island, à sa mission la plus reculée du Nord. C'est le dernier voyage effectué par le Santa Maria, puisque le pilote Louis Bisson, au service des missions du Mackenzie depuis 4 ans, vient de s'engager comme instructeur du corps d'aviation.

Billet du Nouvelliste

Poverello

Si je ne craignais pas de perdre auprès de vous le peu de considération que vous pouvez avoir pour moi, je vous dirais que je ne suis pas riche, que je suis pauvre même, pauvre comme du sel. Je n'ai point d'automobile, point de paletot de fourrure, point de château bourgeois pur me loger et je ne bénéficie pas de la loi Lacombe.

Le monde où nous vivons a ceci de particulier que les valeurs, même personnelles, y sont estimées avec un signe de piastre. Comme personne n'a d'argent, ainsi tout le monde veut faire voir qu'il en a. C'est un jeu de cache-cache, un trompe-l'oeil permanent, une habitude de poudre aux yeux qui nous poursuit, à la maison, sur la rue et dans les salles publiques.

Comme ils fourmillent ceux de ma génération qui sont des héritiers sans héritage, hormis l'héritage moral qui n'a plus guère de signification lorsqu'on se place devant une table où il faut prendre trois vils repas par jour. Comme ils sont nombreux ceux de ma génération qui cherchent en vain dans leur famille les vieux oncles paralytiques à héritage.

Je suis de ceux-là, moi. Et je marche à pied, et je n'ai pas d'habit de $75, et je ne suis pas propriétaire d'un imposant immeuble, et je ne m'en porte pas plus mal.

Etre pauvre, au fond, c'est être heureux.

Il est vrai que j'ai connu un bonheur beaucoup plus intense, l'autre nuit, quand j'ai rêvé que j'étais riche. Riche comme j'étais là, ça ne se dit pas. Mieux qu'un Crésus, mieux qu'un Rotschild, mieux qu'un Rockfeller! J'avais déjà caressé avec mes doigts des billets de dix et même des billets de cinquante, mais je n'avais jamais caressé de billets de cinq mille, de dix mille et de cinquante mille. Il est vrai que c'était un rêve; mais je n'oublierai jamais l'étrange douceur qu'on ressent à palper des billets de mille, à en avoir plein ses poches, à se vautrer là-dedans, à s'en faire un matelas et un oreiller, à s'y perdre jusqu'aux oreilles.

Après ce rêve, j'eus, contre mon ordinaire, un réveil excessivement rapide et léger.

Et je me pris à rire tout seul, comme u nfou, en songeant qu'au XXe siècle on peut manger plein son ventre, avoir du plaisir plein son ceour, tandis que l'or, ce métal d'un jaune repoussant, pitoyable et sans odeur, repose dans les coffres-forts des banques, avec la protection des mitraillettes et des avertisseurs électriques.

SENEQUE.

ROME. — Au moins 39 ouvriers ont été tués et des milliers blessés lorsqu'une explosion se produisit aux munitionneries de Piacenza, dans l'usine de chargement des obus.

Observatoire

La vie normale

Notre journal n'a pas paru ces deux dernières semaines afin de permettre à nos employés et à tout le personnel de prendre quelque repos. C'est d'ailleurs la coutume suivie en maints autres institutions. Nous nous remettons maintenant à la tâche, pour une nouvelle année, avec l'ambition de servir notre public du mieux que nous le pourrons.

Il se peut que, à cause de la situation actuelle, nous ayons, comme cela est arrivé récemment, à subir certains contretemps. On voudra bien nous excuser de ces retards involontaires et tout-à-fait incontrôlables.

Le génie de la France

Nous avons reçu il y a quelque temps une demande à laquelle il nous fait grand plaisir de nous rendre. L'un de nos curés de la Rivière-la-Paix, M. l'abbé M. Legault, de Donnelly, nous prie, en effet, de publier le magistral discours que S. E. le cardinal Baudrillart donnait à Québec, en 1927.

Indépendamment de toutes autres considérations, c'est une des belles pages de la littérature française.

Ce sera, en plus, une façon pratique de prolonger l'influence bienfaisante de notre Congrès de Falher. Les considérations sur l'esprit français et la langue française qu'on y trouvera valent d'être méditées par tous les nôtres.

Une raison toute particulière doit nous inciter à la lecture de ce document.

Au moment où la France vit l'une des heures les plus douloureuses de son histoire et lutte pour reprendre la maîtrise de ses destinées, nous avons le devoir nous, canadiens d'origine française, de nous enraciner davantage à la culture, à la langue, au génie que nous avons reçu en hé-

(Suite à la page 8)

CONDITION DE PAIX DE L'ALLEMAGNE

BERLIN. — Un continent européen sans Juifs, — lesquels seraient expédiés dans quelque coin de la terre, — sera l'une des conditions préalables de la paix allemande, écrit aujourd'hui le Das Schwarze Korps, organe de la garde d'élite de Hitler.

Le journal fait savoir que les Juifs de toutes les parties dt l'Europe seraient dénichés de leur repère, en dépit de tous les camouflages de l'heure actuelle.

Il mentionne en particuler la Norvège, le Danemark, la Hollande, la Belgique et la France occupée et non occupée.

Les Juifs de ces pays, écrit le journal, ont déjà disparu de la vie publique et ont été éliminés des bureaux gouvernementaux et des salles de rédaction.

La même tendance se dessine dans les pays neutres de l'Europe, ajoute le journal.

Le rédacteur fait remarquer que les mesures antisémitiques prises par différents pays d'Europe ne sont pas assez rigoureuses pour convenir aux Allemands.

Le problème des Juifs en Europe ne sera pas résolu au moyen de remèdes sans vigueur et de directives administratives ou humaines.

"L'Allemagne donnera elle-même une solution à son problème des Juifs. Aussitôt que le dernier Juif aura quitté l'Allemagne, le reste de l'Europe. qui atend une paix allemande, doit savoir que cette paix sera signée sans le concours d'un seul Juif.'

Le journal accuse avec des mots violents les Juifs, et les Anglais, de vouloir transformer l'Europe en un immense champ de bataille.

Il avertit que les Juifs devront payer les comptes.

"La victoire de l'Allemagne et de l'Italie, dit-il encore, enverra loin du travail et de la culture de l'Europe la lie de l'humanité, afin qu'elle puisse peiner sa propre vie et mourir comme elle le mérite.'



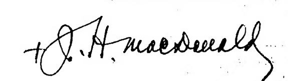
Archevêché
Edmonton, Alberta
le 7 août 1940

Vous avez appris déjà que l'enrégistrement de toute personne résidant au Canada, citoyens ou étrangers, aura lieu vraisemblablement le 19, le 20 et 21 de ce mois. Cet enrégistrement a pour but de déterminer ce que nous avons en fait de ressources humaines au Canada et comment elles peuvent être coordonnées pour le mieux à la défense et au bien de notre pays. Cela ne touche en rien directement aux plans militaires du gouvernement.

La tâche est énorme, et des milliers de travaillants volontaires seront requis. J'espère que tous ceux dont leurs occupations permettront de faire ainsi, offriront joyeusement leurs services pour ce dessein. Le lieu d'enrégistrement est le comté fédéral auquel chacun appartient. Des endroits seront désignés, le temps et le local exact seront annoncés dans quelques jours. Chacun est obligé de s'enrégistrer.

Je demande la bonne coopération du clergé et du peuple envers cette mesure et ainsi que toute autre de cette nature qui pourraient être prises par le gouvernement, vu les circonstances critiques du présent, et je prie Dieu de vous bénir tous.

Votre tout dévoué en N.S.,



Archevêque d'Edmonton

POURPARLERS ENTRE BERLIN ET LE VATICAN

Des pourparlers seraient commencés en vue d'un nouveau concordat entre le Saint-Siège et l'Allmagne

CITE VATICANE. — Les négociations aux fins d'établir un nouveau concordat entre le Saint-Siège et l'Allemagne en vue de rétablir les relations amicales entre les deux puissances, "progressent de façon satisfaisante" d'après des milieux autorisés du Vatican.

Le pape Pie XII et son secrétaire d'Etat, le cardinal Luigi Maglione, ont rédigé un long rapport sur les divergences prolongées qui opposent le régime nazi au Saint-Siège. Ce rapport adressé à Berlin sera présenté à la nonciature, Monseigneur Carlo Colli. Ce document fera l'objet d'un exament de la part des autorités nazistes qui en adopteront ou en discuteront les conclusions pour faire dans le dernier cas des contre-propositions qui seront à leur tour considérées par le Vatican.

On prévoit que le rapport papal couvre quatre chefs principaux: le cas des nonciatures apostoliques à la Haye et à Bruxelles, en regard de l'occupation allemande en Belgique et en Hollande; le sort et la situation des catholiques allemands; l'état des catholiques tchèques et slovaques; enfin le projet papal de conférer la citoyenneté vaticane à tous les représentants diplomatiques du Saint-Siège qui n'en juoissent pas encore.

On se rappelle que les nonces apostoliques à la Haye et à Bruxelles furent récemment invités avec tous les autres dipomates, à quitter les capitales occupées. Leur offre de demeurer à leur poste comme simples ecclésiastiques ne fut pas considérée par les Allemands.

On croit que le sort des catholiques polonais ne sera pas discuté immédiatement, car seule la fin de la guerre permettra de préciser la force qu'entend donner Hitler à la partie de la Pologne qu'il a annexée.

LA FAMILLE SERA LA BASE DES SALAIRES EN FRANCE

La Française retournera à son foyer pour y élever des enfants, et au lieu des mathématiques et du latin, elle apprendra les arts ménagers.

VICHY. — Jean Ybarnegary, ministre de la jeunesse, a annoncé que dans la nouvelle France les travailleurs recevront un salaire basé sur le nombre de leurs enfants au lieu de l'être sur le travail qu'ils font.

La femme française, dit-il, "va retourner à son premier but traditionnel dans la vie—qui est d'être à son foyer pour y élever des enfants et qui ne doit vivre que pour élever des hommes forts et utiles".

Les pères de famille auront la préférence sur les célibataires dans l'emploi privé et public, pour accroître la natalité française en baisse. De l'avis de plusieurs, la faible natalité de la France a joué un grand rôle dans son effondrement militaire.

Le ministre de la jeunesse dit qu'on s'attend à ce que la défaite que l'Allemagne a infligée à la France en 1940 soit le prélude l'"une des plus grandes victoires qu'un peuple ait jamais remportée sur lui-même.'

"Les mères seront les artisanes de ce triomphe secret et magnifique, dit-il.

On projette aussi de révolutionner l'instruction publique. L'étude obligatoire des mathématiques et du latin pour les jeunes filles va être remplacée par des cours obligatoires d'économie ménagère et de maternité.

Des institutrices ont été envoyées patrout, dans es villages et les fermes, pour enseigner à touts les jeunes femmes comment habiller, nourrir et élever les enfants.

La France perdit 1,500,000 hommes durant la grande guerre, et comme résultat, les femmes obligées de pourvoir à leurs propres besoins au lieu d'élever des enfants.

Depuis 1910, on estime que 500,000 mariages ont été détruits par le divorce et que 100,000 autres femmes sont restées volontairement stériles.

Ybarnegary a dit que le système jusqu'ci en vogue toléra la "suppression volontaire de quelque 600,000 autres naissances, mais que le nouveau système va garantir à chaque femme française que "plus elle aura d'enfants. plus elle recevra daide."

Le génie de la France

Par Mgr Beaudrillart

Messieurs,

Lorsque vous avez résolu de célébrer avec solennité le 25e anniversaire de la "Société du parler français au Canada", comme des fils à l'égard d'une mère ou d'une aieule vénérée, vous avez tourné vos regards vers l'Académie française. En une lettre très digne, très belle, très émouvante, vous lui avez rappelé l'objet de votre Société, identique à celui de l'Académie; vous avez exposé sobrement l'oeuvre accomplie par vous depuis un quart de siècle; vous avez déclaré votre intention de "raffermir les Canadiens-français dans l'attachement au patrimoine intellectuel et moral qu'ils ont hérité de leurs ancêtres." Vous avez déclaré hautement qu'à vos yeux "la souveraineté intellectuelle de la France s'étend sur les bords du Saint-Laurent" et exprimé l'espoir que l'Académie française, "gardienne officielle de notre commun parler", se ferait représenter aux fêtes de 1927 comme à celles de 1912, lui donnant l'assurance "qu'elle contribuerait ainsi à retremper les Canadiens français dans leurs origines, à les confirmer davantage dans leur détermination de maintenir et de prolonger sur le sol d'Amérique l'oeuvre éminemment civilisatrice de la France."

Nulles paroles ne pouvaient nous honorer, nous toucher davantage; d'un vote, comme d'un coeur unanime, l'Acadmémie française vous a répondu oui. Me voici parmi vous pour la représenter, ainsi qu'y vint, il y a quinze ans, l'illustre et toujours regretté Etienne Lamy.

Que mon premier mot soit un hommage de gratitude. En 1912, vous traciez un programme et vous preniez des engagemens.

Un programme: "Le Congrès, disiez-vous, est convoqué pour l'étude, la défense et l'illustratio nde la langue et des lettres françaises au Canada.

"Que notre langue s'épure, se corrige et soit toujours saine et de bon aloi; que notre parler national se développe suivant les exigences des conditions nouvelles et les besoins particuliers des pays où nous vivons; qu'il s'étende et qu'il revendique ce qui lui appartient, mais sans heurter les ambitions légitimes, et



Le maréchal Pétain, le maître de la France, et M. Bullit, ambassadeur américain.

dans le libre exercice de ses droits; que notre littérature se perfectionne et se nationalise, mais dans le respect des traditions françaises: tels sont les voeux légitimes de tous les nôtres, tel est aussi l'idéal très élevé pour lequel l'on travaille et l'on peine.

"Notre mission, dans le Nouveau-Monde, est de faire survivre, malgré les forces contraires et les allégeances nouvelles, le génie de notre race et de garder pur de tout alliag l'esprit français qui est le nôtre. Or l'usage et le développement de notre langue maternelle sont nécessaires à l'accomplissement de notre destinée; cette langue est la gardienne de notre foi, la conservatrice de nos traditions, l'expression même de notre conscience nationale."

Des promesses, et formulées, avec quelle vigueur et quelle flamme! par celui qui était alors le noble auxiliaire du vénéré cardinal Bégin, Mgr Eugène Roy, gloire, ainsi que son très digne frère, de notre parisienne Université catholique, **Defunctus adhuc loquitur**; écoutez-le:

"Votre langue vivra si vous savez la défendre contre votre propre négligence, contre vos propres défaillances, contre vos propres trahisons... Si la langue doit mourir, elle mourra de trahison, sur des lèvres coupables qui ne sauront ni la parler, ni la respecter, ni la défendre. Mais elle ne mourra pas, parce que vos lèvres lui seront fidèles avec vos coeurs et que, pour son maintien et sa survivance, vous saurez faire tous les sacrifices et les efforts nécessaires.

"En 1760, ils n'étaient que soixante-mille pour la défendre et la sauver. Ils l'ont défendue et sauvée. En 1912, nous sommes trois millions pour la parler, pour la propager, pour la venger, pour la glorifier. Ce serait une honte qui ternirait à jamais notre mémoire si nous allions seulement laisser s'amoindrir le prestige et l'influence d'un verbe que Deiu a envoyé ici pour continuer la conquête des âmes et étendre le règne du Christ.

"O verbe de France et verbe de Dieu, que ma langue s'attache à mon palais si jamais elle t'oublie, ou cesse seulement de te propager et de te défendre! Messieurs, c'est le serment de mes lèvres et de mon coeur; c'est le vôtre; c'est celui du premier Congrès de la langue française au Canada. Le rocher de Québec en reçoit aujourd'hui la solennelle formule. Demain, les échos s'en répercuteront de province en province, d'Etat en Etat".

Vous avez rempli votre programme et tenu vos engagements; par ma bouche, la France vous dit merci!

* * *

Lors de vos assises de 1912, Etienne Lamy prononça devant vous ce discours sur la langue française qui, après avoir frappé vos oreilles, fut porté par les hauts parleurs de la renommée, — il n'y en avait pas encore d'autres, — jusqu'aux extrémités du monde. C'était une forte et magnifique synthèse.

Refaire un tel discours à quinze ans de distance? Trop court délai, en dépit du mot célèbre de Tacite, et folle présomption de ma part, si je l'osais.

Ce n'est pas que nous aussi, nous Français de la vieille France, nous ne connaissions les dangers qui menacent le parler français et nous ne devions y parer. Nous vous envions des manifestations telles que ces Congrès, où la syntaxe française, maltraitée dans notre vie contemporaine, sous l'empire de multiples influences, se voit rendre des honneurs publics, où les intrus qui avaient envahi son domaine sont montrés au doigt et invités à repasser la frontière. Vous et nous, nous devons "restituer ce que notre langue a perdu, restaurer ses expressions déformées" nous tourner vers "l'en-deça", c'est-à-dire vers nos origines, ainsi que l'a fait votre distingué secrétaire général, M. Geoffrion dans ses "Zigzags", érudits et charmants, "à travers nos parlers". Nous devons tout ensemble épurer et développer, suivant la vieille devise appliquée à notre Académie: **Addit dum detrahit** elle ajoute à mesure qu'elle retranche. Nous devons faire en sorte que notre langue classique, que l'on qualifie parfois de langue morte, demeure une langue vivante tant bien que mal, nous y réussissons, comme vous-mêmes à faire de votre vieux parler qui fut le nôtre une langue littéraire, riche de ses traditions, forte de son originalité.

"La constance de la langue, écrit un éminent Américain, fait un honneur infini à la nation française... Il faut être ferme et avoir de la constance pour résister aux révolutions mondiales. L'Eglise universelle ne change pas beaucoup; la langue de sa fille aînée non plus. L'universalité de l'une et de l'autre dépend de la constance du dogme et de la constance du caractère."

Et cette pensée, Messieurs, m'amène, au sujet que j'ai résolu de traiter, puisque je n'entends pas reprendre, malgré la similitude des circonstance, celui qu'Etienne Lamy a pour longtemps épuisé.

Depuis 1912, quelque chose s'est passé, quelque chose qui, plus complètement que le génie même de notre langue et les ouvrs écrites de notre pensée, a révélé l'âme du peuple français, quelque chose à quoi, vous, fils du Canada, avez été étroitement mêlés, et où nos deux peuples, unis sur le même sol et dans la même lutte, ont senti plus vivantes leurs origines communes: ce que quelque chose, c'est la guerre universelle qui, de 1914 à 1918, a dressé l'une contre l'autre deux parts de l'humanité.

Alors, n'est-il pas vrai, l'âme de la France s'est révélée au monde surpris. Révélée, oui! car le monde, dupe d'apparences dont elle était en partie responsable, ne la connaissait plus. Quand il vit notre résistance, il cria au prodigieux changement et ne sut d'abord comment l'expliquer.

La vérité était plus simple. Un de vous, M. Ferdinand Roy, osa l'affirmer dès 1916, et trouva pour le dire ces mots qui allèrent au coeur de nos compatriotes:

"On s'était trompé. Il n'y a pas de métamorphose. Si l'aspect extérieur du pays est bouleversé, rien d'autre n'est changé en France. Si la France reste vivante parmi ses morts et ses ruines, ce n'est pas qu'un principe nouveau anime cette vie, ni qu'elle ait découvert un nouvel idéal. L'attitude est changée: c'est la même France, très reconnaissable à ceux qui, pour voir sa grande figure, ont su prendre un peu de champ dans l'histoire du monde. Cette sérénité éparse sur tant d'angoisses, ce stoicisme ou cette résignation pieuse dans les pires détresses, ce ressort d'énergie quotidiennement remonté sous les plus lourds abattements, ces sursauts de vie quand on l'a crue morte, n'est-ce pas de quoi est faite la vie de la grande nation guerrière, la plus vieille dans le temps, la plus jeune dans l'âme, des nations d'Europe? Tout le merveilleux de l'épopée contemporaine ne révèle qu'une chose: c'est le souple génie de ce peuple qui, riche des plus nobles traditions, s'est contenté de ne pas désapprendre le rôle ancestral. Il faut y voir tout simplement ce que M. Maurice Barrès vient d'appeler "les traits éternels de la France".

Les traits éternels de la France, pour les connaître et pour découvrir le secret de son rôle, dans le monde, c'est donc au fond même de l'être français qu'il faut descendre par un pénétrant coup de sonde.

Messieurs, dans votre lettre à l'Académie française, vous parlez de la souveraineté intellectuelle et de l'oeuvre civilisatrice de notre pays. Croyez-vous que, pour rendre raison de cette souveraineté et de cette oeuvre, il suffise de connaître nos penseurs et nos lettrés?

Assurément non! C'est toute la nation française qui crée son intellectualité et sa civilisation, et c'est toute la nation française qui contirbue à les propager par des organes fort différents. L'acton et l'exemple, autant que le discours, l'épée même autant que la plume, y collaborent.

De cette intellectualité, de cette civilisation, où donc chercher la source lointaine, cette source qui est la vôtre aussi bien que la nôtre? Encore une fois, ne refusez pas de me suivre.

(A suivre)

ENREGISTREMENT NATIONAL

(Suite de la page 3)

proclamation et de Nos règlements, ou

(c) est absente du Canada, les 19e, 20e et 21e jours d'août 1940, est tenue, en vertu de Nos dits règlements, de s'inscrire, de la manière qu'ils prescrivent, dans les trente jours qui suivent la date de son seizième anniversaire de naissance, ou à partir de la date où elle cesse d'être exemptée comme susdit, ou à partir de la date de son entrée ou de sa rentée au Canada, et de se présenter, dans le délai spécifié, à l'un de Nos bureaux de poste pour se conformer aux prescriptions de Nos dits règlements au sujet de son inscription.

De tout ce qui précède, Nos Féaux sujets et tous ceux qui les présentes verront sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

Délégation de la J.O.C.

OTTAWA — La jeunesse ouvrière catholique, dont l'influence ne cesse de croître dans les deux grandes provinces du Canada central — Québec et Ontario — aidera le gouvernement fédéral dans la grande lutte enttreprise contre les groupes subversifs. Voilà la promesse solennelle faite à l'hon. Pierre Casgrain, au cours d'une dramatique entrevue que le secrétaire d'Etat, eut samedi aprè-midi, au parlment, avec les délégués de la J. O. C. et de la J. O. C. F., réunis en session annuelle dans la capitale du Canada.

Le monument est intact

OTTAWA — Des avions anglais ont effectué des reconnaissances photographiques sur le Memorial de Vimy et ont pu ainsi s'assurer que le monument aux morts canadiens de la Grande Guerre n'est pas endommagé.

Le premier ministre a lu un càblogramme reçu des quartiers généraux canadiens en Angleterre, rapportant cette nouvelle.

NEW-YORK — Les parents de 800,000 prisonniers polonais enfermés dans les prisons allemandes sont fortt inquiets du sort de ces malheureux, car ceux qui sont libérés reviennent malades. Durant les trajets en chemin de fer des prisonniers conduits en Allemagne, il était défendu aux villageois de s'approcher des vagons pour leur apporter des vivres ou de l'eau.

NEW-YORK. — Dix-sept anciens employés d'une compagnie d'aviation qui a sa base à l'aéroport La Guardia se sont engagés depuis six semaines dans la Royal Air Force.

REDACTION et ADMINISTRATION
10010-109e RUE
EDMONTON ALBERTA
Téléphone 24702

La Survivance

Cinq sous le numéro
ABONNEMENT ANNUEL
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Vol. XII — MERCREDI, LE 14 AOUT 1940 — Nos. 43, 44, 45

RADIO-OUEST FRANCAISE

DE GRACE, UN PEU DE LOGIQUE

[redacted]

En nous donnant chaque semaine, de son poste de Watrous, trois quarts d'heure de français sur disques, la Société Radio-Canada **a enfin commencé** à nous donner du français mais elle a pris un moyen qui ne répond, ni à nos demandes légitimes, ni aux nécessités actuelles, ni aux exigences du bilinguisme fédéral, ni à son indigence financière.

Dans le temps où la Société ne possédait pas de poste à elle. le disque français était un truchement tout indiqué. C'est pourquoi nous lui avions demandé, en 1937, d'en éditer et distribuer un certain nombre aux postes locaux d'initiative privée.

Même alors, cependant, nous ne croyions pas que c'était là le seul moyen de donner du français dans l'ouest. Aussi, avions-nous demandé que, en plus de disques français, la Société voie à ce que certains programmes français nous parviennent de l'Est **par relai.**

Aujourd'hui, le disque est encore appelé à rendre service. Mais plus que jamais à titre de complément. Et c'est pourquoi, lorsque nous avons présenté notre tableau d'émissions françaises minima en mars 1940, nous n'avons demandé que 90 minutes de disques par semaine, sur un total de 720 minutes de programmes français.

Il est des programmes, au tableau des émissions françaises minima que nous avons présenté, qui ne peuvent pas être donnés par disques: ce sont les nouvelles, les radio-reportages, les communications officielles des pouvoirs publics.

Même les très intéressants commentaires de Louis Francoeur, qui nous viennent par disque le mercredi, et les discours de l'émission "Tous pour la victoire" qui nous viennent par disque également le mardi, datent souvent de plusieurs jours auparavant. On ne peut pas reprocher à la Société Radio-Canada de laisser moisir ces enrégistrements dans ses tiroirs. Nous sommes surpris de la célérité employée. Mais les évènements se précipitent; ce qui était hier, aujourd'hui ou demain lorque l'enrégistrement avait lieu est parfois — et forcément — de l'Ancien Testament quand Watrous le donne.

Le bilinguisme fédéral suppose que chacune des deux races qui forment l'entité canadienne puisse **jouir également** des bienfaits de sa culture propre.

Dans le domaine de la radio, cela suppose une répartition équitable des programmes français et anglais. L'habitat géographique n'entre point en cause. Conséquemment la division de secteurs sur lequel repose actuellement le système de la Radio-Etat est une inanité: **c'est partout que devrait s'établir le double réseau** qui existe actuellement dans le Québec, et dont les postes-chefs sont CBF et CBM.

Que l'établissement immédiat de ce double réseau transcanadien soit actuellement impossible, soit. Mais alors, qu'on donne, sur le réseau national tel qu'il existe actuellement, une part raisonnable au français. Car il n'est point postulé par les exigens du bien commun — bien au contraire! — et il n'est inscrit nulle part dans la loi établissant la Société Radio-Canada que **les 17 heures quotidiennes d'émission, ou 16.45 heures doivent être anglaises.**

Il reste à considérer le coût des émissions françaises actuelles et à venir.

Nosu n'avons pas demandé à la Société Radio-Canada, en mars 1940, qu'elle fasse les frais d'enrégistrement de certains de ses programmes. Les disques que nous avons demandés sont des disques qui existent, des chansons.

Ce que nous avons demandé, c'est qu'elle substitue des programmes français à certains programmes anglais. Et nous avons fait remarquer que cela n'entraînerait **aucun déboursé supplémentaire appréciable.**

En effet, il n'en coûte pas plus de nous relayer de Montréal un programme français qu'un programme anglais: le tarif de location des fils téléphoniques est le même pour les uns et les autres. Or, aux dires de la Société Radio-Canada, c'est encore Montréal qui exécute et émet le plus grand nombre de programmes. Que ce soit donc, au moins en partie, des programmes français au lieu de programmes anglais ou soi-disant bilingues.

Loin d'en coûter davantage à la Société Radio-Canada, la politique que nous réclamons lui permettrait de **réaliser des économies substantielles.** Car alors, au lieu de faire exécuter et émettre simultanément deux programmes différents presque tout le jour, il lui serait possible de n'en faire exécuter et émettre qu'un seul durant une partie plus considérable de chaque journée.

Notre attitude est-elle logique, oui ou non? Qui manque de logique, alors?

Et alors?...

LES ASSOCIATIONS NATIONALES DE L'OUEST

L'OEUVRE DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES

Quelques chiffres dédiés aux "mangeurs de curés"

Pour une sixième fois, l'Action Sociale Catholique a fait, avec le concours des institutions religieuses de la ville de Québec le recensement ds charités extérieurs que celles-ci ont consenti au cours de l'année 1939.

Il est à remarquer que ces charités sont en dehors du domaine propre de leurs oeuvres, et ne regardent que la seule vill de Québec.

Comme on le sait, nombre de communautés donnent de la nourriture, des vêtements ou des soins aux chômeurs vagabonds ou aux familles pauvres. Il est donc intéressant de savoir, d'année en année, à quelles sommes énormes s'élèvent ces charités. Elles se répartissent comme suit, à Québec seulement:

Repas complets	88,518
Rations et lunchs	287,476
Vêtements	24,003
Chaussures (paires)	3,606
Remèdes	$7,472.44
Soins au dispensaire	30,410.00
Soins au dispensaire (en argent)	$99,385.64
Paniers de provisions	56,404
Charités en argent	4,852.81
Familles soutenues	1,029
Remises pour frais de pension, d'instruction et d'hospitalisation	$223,371.59

35 institutions ont répondu à la demande de renseignements. Parfois nos gens se demandent ce que font nos communautés dans leurs vastes constructions. Elles logent nos frères, nos soeurs, nos parents, proches ou éloignés, nos enfants. Les uns vont s'y faire instruire, les autres s'y faire soigner pour les maladies les plus diverses; d'autres y vont pour se faire rééduquer, d'autres s'y installent pour finir leurs jours.

Nos résidences privées sont plus petites que celles de nos ancêtres; on connaît de plus en plus le logement étroit. Il est donc difficile de soigner les malades chez soi et souvent même de garder les "vieux". Il faut des hospices pour les loger.

Mais, en plus de ces oeuvres innombrables, nos communautés, à cause de leur sagesse administrative, penuvent encore soulager bien des misères et aider bien des familles. Les chiffres que nous avons donnés le prouvent plus que n'importe quel discours.

Qu'en pensent les mangeurs de curés?

TORONTO. — Le premier ministre Mitchell Hepburn a déclaré qu'en dépit de l'opposition soulevée dans les cercles d'éducation, il continuera de proposer la mobilisation des écoliers pour les travaux de ferme durant la saison de la récolte.



— NOUVELLES BREVES —

Traité entre la Russie et les Etats-Unis

MOSCOU. — Un nouveau traité de commerce entre les Etats-Unis et le Russie fut signé dernièrement et sera en vigueur pour la durée d'une année. Le traité est identique à celui de l'année dernière, à tous les points de vue, sauf pour un détail qu'on a pas encore rendu public.

T.-Y. McManus est arrêté

MONTREAL — Thomas-Gérald McNamus, présumé leader communiste recherché par la police de Régina, a été logé dans les cellules de la métropole, en attendant qu'on le ramène dans l'Ouest.

Le prisonnier fut l'objet de recherches dans plusieurs villes, au cours des derniers mois, et il fut finalement retracé à Gentilly, où des officiers de la Gendarmerie Royale ont procédé à son arrestation.

Mort du Docteur Cook, le fameux explorateur

LARCHMONT, N.-Y., — Le Dr Frederick Cook, qui explora autrefois l'Arctique, est mort à Shainwald van Ahlefeldt. Il était malade depuis plusieurs mois.

Congrès des Travailleurs

VICTORIAVILLE — Les grandes assises de la Confédération des Travailleurs Catholique du Canada se tiendront à Victoriaville cette année. A cette occasion, un grand nombre d'ouvriers des diverses parties de la province seront délégués.

Parmi les personnages qui prendront part aux délibérations qui seront tenus en ces jours, on remarque S. Exc. Mgr Albini Lafortune, évque de Nicolet, M. l'abbé Georges Côté, aumônier général de la C. T. C. M. Alfred Charpentier, président général, le ministre fédéral du Travail, l'honorable Norman A. McLarty, l'honorable Wilfrid Girouard, député d'Arthabaska au provincial, le ministre du Travail provincial, l'honorable Edgard Rochette.

Les enfants royaux revenus en Belgique

BERLIN — Un périodique allemand, rapporte que les trois enfants du roi Léopold de Belgique, le prince héritier Bandoin, 9 ans, la princesse Joséphine Charlotte, 12 ans, et le prince Albert, 6 ans, sont retournés du Portugal, en Belgique, à bord d'un avion allemand. Les enfants royaux avaient été envoyés au Portugal lors de l'invasion de la Belgique.

On les dispense du serment

OTTAWA — Un arrêté ministériel dispense du serment d'allégeance au roi, serment obligatoire jusqu'à présent dans ce cas, tous les étrangers et spécialement les citoyens américains qui s'enrôleront dans l'armée canadienne.

L'ordre porte dispense envers "tous ceux qui par tel serment perdraient leur citoyenneté d'origine". C'est le cas pour les américains.

Les livres sur Napoléon ont été enlevés

MONTREAL —Suivant le "Star" a Gendarmerie Royale du Canada auraitt fait des perquisitions au bureau de M. Houde à l'hôtel Mont-Royal et à sa résidence de la rue Saint-Hubert. Les constables se seraient emparés d'une bonne quantité de papiers et de livres sur Napoléon.

Le "Star" fait remarquer que la bibliothèque d'Adrien Arcand, le chef des fascistes canadiens contenait également des livres sur Napoléon, et qu'Arcand était un admirateur de Napoléon et d'Hitler.

L'ENREGISTREMENT NATIONAL

Toute personne âgée de 16 ans et plus. — Pénalités pour ceux qui omettent, négligent ou refusent de s'inscrire. — De 8h. du matin à 10 h. du soir. — Exemptions.

TEXTE DE LA PROCLAMATION

OTTAWA. — La "Gazette du Canada", en date du 7 août, publie la proclamation au sujet de l'inscription générale qui aura lieu au Canada, les 19, 20 et 21 août.

En voici les passages principaux:

A ces causes, sachez que par les présentes Nous proclamons et désignons les lundi, mardi et mercredi, 19e, 20e et 21e jours d'août 1940 pour être les jours où aura lieu l'inscription générale susdite.

Et par les présentes, Nous commandons, ordonnons et enjoignons strictement à toute personne qui réside dans Notre Dominion du Canada, du sexe masculin ou féminin, qu'elle soit un de Nos féaux sujets ou de nationalité étrangère, qui aura atteint son seizième anniversaire le ou avant le 21e jour d'août 1940, de s'inscrire ces jours-là de la manière indiquée ci-dessous et prescrite par Nosdits règlements: Ce en quoi les personnes visées par Notre ordre et commandement susdit sont par les présentes spécialement requises de ne pas manquer, car non seulement leur fidélité et allégeance, ou leur obligation d'obéir aux lois du pays où elles résident, imposent le devoir d'obéissance fidèe et implicite à Notre présent ordre et commandement, mais de plus, de crainte que les personnes susdites ignorent les conséquences qui s'ensuivront si elles négligent de s'inscrire les jours ici désignés, Nous les prévenons et avertissons par les présentes que si une personne tenue de s'inscrire par Nos dits règlements et par Notre présente proclamation omet, néglige ou refuse, sans excuse légitime, de s'inscrire durant les jours désignés à cette fin, elle sera passible de l'amende et de l'emprisonnement et, en outre, de diverses peines et déchéances, ainsi que les prescrivent Nosdits règlements.

Et Nous proclamons et annonçons par les présentes...

que toutes les personnes tenues de s'inscrire les jours désignés pourront le faire lesdits jours en tout temps, entre huit heures du matin et dix heures du soir, en présence d'un de Nos dits sous-régistraires ou sous-régistraires adjoints; mais on leur conseille et on les avertit de s'inscrire aussitôt que possible, car autrement, à cause du grand nombre de personnes appelées à s'inscrire, elles perdront l'occasion de le faire, faute de temps.

Toutefois, comme des jours différents seront désignés pour l'inscription dans Nos Territoires du Nord-Ouest, rien dans Notre présente proclamation n'est censé exiger ni s'interpréter comme exigeant l'inscription les 19e, 20e et 21e jours d'août 1940, d'une personne résidant ou étant dans les Territoires du Nord-Ouest ces jours-là, ou qui, parce qu'elle s'y trouve, est incapable de s'incrire ailleurs.

De plus, rien dans Nos dits règlements ou dans Notre présente proclamation n'est destiné à obliger les personnes suivantes à s'inscrire:

(1) Les membres des forces navales, militaire et aériennes du Canada, en activité de service;

(2) Les personnes renfermées dans les aslies da'liénés ou de faibles d'esprit, ou dans les pénitenciers ou prisons;

(3) Les hôtes des institutions exemptées par le Registraire en chef du Canada sur la recommandation du registraire du district électoral où l'institution est située; mais les renseignements exigés au sujet de l'une quelconque des classes exemptées, mentionnés aux alinéas A à D inclusivement, seront portés à la connaissance du Bureau fédéral de la statistique, de la façon prescrite ci-après.

En outre, pour l'information de tous les intéressés, Nous proclamons et annonçons par les présentes que toute personne du sexe masculin ou féminin résidant dans Notre dit Dominion, qu'elle soit un de Nos féauts sujets ou de nationalité étrangère, qui

(a) atteint son seizième anniversaire de naissance, après ledit 21e jour d'août 1940, ou

(b) cesse, aprés ledit 21e jour d'août 1940, d'appartenir à une classe de presonnes exemptées de l'inscription aux termes de la présente

(Suite à la page 2)

MONUMENT A MGR LANGEVIN

La paroisse de St-Isidore de Laprairie a cru qu'il convenait de faire quelque chose pour commémorer le 25e anniversaire de la mort de Mgr Adélard Langevin, Archevêque de St-Boniface.

Durant le cours du mois d'août des fêtes spéciales seront organisées à St-Isidore en honneur du grand blessé de l'Ouest.

Le comité d'organisation a décidé de lui ériger un monument à St-Isidore. Il compte sur la contribution de tous les patriotes du Canada afin de réaliser une oeuvre digne de l'illustre disparu.

Les souscriptions peuvent être adressées, soit à l'honorable E. L. Patenaude, président du Comité, soit à M. Henri Poupart, trésorier, à St-Isidore de Laprairie.

Henri Lanctot, secrétaire

ELECTIONS COMPLEMENTAIRES DU 19 AOUT

Lutte prévue dans au moins quatre divisions sur six. — 6 candidats en lice à Saskatoon. — Pour la 1ère fois deux femmes se feront la lutte.

SASKATOON. — Six candidats ont été officiellement mis en nomination pour l'élection partielle de cette division, le 19 août, au fédéral. Jusqu'à tout dernièrement, seulement 5 candidats avaient été choisis, mais Sid W. Johns, gérant de l'exposition de Saskatoon, et candidat défait à la convention qui choisit Michael Hayes, auditeur, comme candidat libéral officiel, décida lui aussi de briguer les suffrages comme libéral indépendant.

Cette élection a été rendue nécessaire par la mort à Ottawa, 4 jours après les élections du 26 mars dernier, du Révérend George Brown, député de la Réforme Unie.

En plus de Johns et Hayes, qui s'est officiellement inscrit le 5 aout, lui aussi, les candidats suivants ont décidé de faire la lutte:

Mlle Agnès MacPhail, ancienne représentante du parti fermier-unitravailliste de Grey-Bruce, qui portera cette fois l'étendard de la Réforme Unie.

Mlle Wilna Moore, ancienne présidente de l'association féminine libérale de Saskatoon, qui se présente comme indépendante.

Alfred E. Bence, échevin de Saskatoon et candidat conservateur.

Le lieutenant-colonel G.H. Bradbrooke, chef d'une unité du corps de sécurité civile des vétérans de Saskatchewan, candidat indépendant. On lui avait antérieurement demandé de se présenter comme candidat des soldats.

Eddie Williams, choisi par un groupe de citoyens de Saskatoon comme candidat libéral indépendant ne s'est pas présenté à la mise en nomination.

Libéraux et conservateurs tiendront des conventions de mise en nomination dans Waterloo-Nord, où il y a vacance depuis la nomination de l'hon. W.-D. Euler, libéral, au Sénat. On prévoit une lutte à deux mais le parti CCF a offert de coopérer si les autres partis pouvaient s'entendre sur une acclamation.

A Kingston, le ministre de la Défense nationale pour les Affaires navales l'hon. Angus MacDonald, a avisé l'association libérale de cette division, qu'il se laisserait porter candidat par l'organisation officielle. On ne sait encore si les conservateurs ou d'autres partis projettent de lui opposer un adversaire. Ce siège est vacant depuis la mort de l'hon. Norman Rogers, ministre de la Défense, tué dans un accident d'avion, il y a une couple de mois.

La 4e élection partielle aura lieu dans Carleton, Ontario, siège traditionnellement conservateur et sans député depuis la mort de l'hon. A.-B. Hyndman. Un seul candidat est en lice, jusqu'à présent, Russell Boucher, conservateur.

LES RELATIONS POSTALES AVEC LA FRANCE

L'hon. W.-P. Mullock déclare que le courrier à destination de la France n'est pas retenu mais qu'il est encore impossible de le livrer par voie directe

OTTAWA. — L'hon. William-P. Mullock, ministre des Postes, annonce que son ministère n'attend qu'une occasion propice pour rétablir le service postal entre le Canada et la France. Cette nouvelle devrait rassurer ceux qui, depuis l'interruption du service postal entre les deux pays, s'inquiètent du sort de parents ou amis actuellement en France.

Le ministre des Postes a fait remarquer, à la suite de cette déclaration, que l'interruption du service entre le Canada et la France ne résultait d'aucun décision du ministère ou censeur des Postes, mais bien du fait qu'il était absolument impossible, à ce moment-là, de livrer le courrier adressé à ce pays. L'ennemi occupe une grande partie de la France et le territoire occupé comprenait à peu près tous les ports importants par lesquels les échanges de correspondances entre le Canada et la France auraient pu s'effectuer.

Les autorités étudient actuellement la possibilité d'emprunter une autre voie, et le public peut être sûr que le service postal avec ce pays sera rétabli le plus tôt possible.

Des échanges postaux se font actuellement avec les possessions françaiss, sauf celles qui sont situées dans la région de la Méditerranée.

Etant donnée l'occupation, par l'ennemi, d'une grande partie de la France, les correspondances adressées à ce pays, lorsqu'il sera possible de les y expédier, seront soumises à la censure. Le service ne s'appliquera probablement qu'aux lettres.

En attendant que les communications postales puissent être rétablies on a conclu avec la compagnie Thomas Cook, de Toronto, un arran-

(Suite à la page 5)

JOURNEE DE PRIERES AUX ETATS-UNIS

HYDE-PARK, N.-Y. — Le président Roosevelt a fixé le dimanche 8 septembre comme un jour de prières. Les Américains de toutes les croyances demanderont alors à Dieu d'accorder aux Etats-Unis et au monde troublé une paix équitable et durable."

"Au moment où chaque jour apporte de tristes nouvelles de souffrances et de désastre à l'étranger," dit le président dans une proclamation, "nous sommes spécialement conscients du pouvoir divin, et il est convenable que nous priions Dieu de bénir notre pays et d'établir une paix juste et permanente entre les nations".

INDICES HEUREUX DU RELEVEMENT FRANÇAIS

CITE VATICANE. — L'"Osservatore Romano", journal officieux du St-Siège, considère que l'établissement du ministère de a famille en France et la disparition des comités professionnels d'instituteurs qui étaient tous gagnés aux idées subversives, sont des indices heureux du relèvement franças qui apparait déjà dans le soin apporté à l'éducation de la jeunesse.

"Les catholiques ne manqueront pas, écrt le journal du Vatican, d'interpréter l'abolition des comités professionnels d'instituteurs comme très significative, car il y a longtemps que les familles catholiques luttent en France contre la libre-pensée à l'école.'

LE CONCORDAT ENTRE LE VATICAN ET LE PORTUGAL EN VIGUEUR DEPUIS LE 1er AOUT

CITE DU VATICAN. — Un communiqué officiel du Vatican publiait la nouvelle que le concordat récemment conclu entre le Portugal et le Saint-Siège est entré en force le 1er août. Ce concordat restitue à l'Eglise de Portugal toutes les propriétés ecclésiastiques qui lui furent enlevées et déclare que les mariages religieux seront désormais valides devant la loi. Le patriarche de Lisbonne, Son Eminence le cardinal Consalves Cerejeira, a fait tenir de sinstructions à son clergé, sous ce rapport.

LE 65e BATAILLON

Troisième article

Arrivée à l'église Notre-Dame, à Montréal, le 20 juillet.

Enfin après au delà d'un mois en route par terre, par eau et par rail, nous arrivons à l'église Notre-Dame à Montréal. Chacun est ému au plus profond du coeur et sent des larmes de reconnaissance lui monter aux yeux. Notre compagnie marcha en avant jusqu'auprès de la chaire.

Tout-à-coup, parmi cette foule immense, mes yeux ont distingué une figure de femme. En un instant, je la considérai de la tête aux pieds. Elle avait les yeux remplis de larmes et était montée sur un banc pour pouvoir mieux voir.

En m'apercevant, elle se mit à trembler de tous ses membres et tomba à genoux. Je me jetai à son cou et je ne sais pas trop si je ne fus obligé d'essuyer une larme en sentant ses lèvres froides sur mon front brûlant. C'était ma mère! Elle était bien changée! Déjà quelques mèches grises se mêlaient à ses cheveux autrefois et il y a si peu longtemps, d'un si beau noir! Et pour la première fois, je vis quelques rides sillonner sa figure.

Je ne sais trop ce qui se passa en moi alors; mais, à genoux tous deux, nous remerciâmes la divine Providence de nous voir réunis, ayant déjà oublié les dangers de la route et les ennuis de l'absence.

Remarque finale

Bien chers compatriotes de l'Alberta!

N'est-ce pas que les lignes que vous avez lus dans les quelques articles précédents sont et seront d'ici peu d'application semblable à ce départ de l'écrivain-rapporteur Chs.-B. Daoust? Pour notre part, nous souhaitons que le retour soit aussi heureux et marqué au coin de la reconnaissance envers la divine Providence qui gouverne toutes choses et les dispose toujours pour le plus grand bien.

Déjà des centaines et des mille de nos jeunes gens se sont enrôlés volontairement pour la défense de leur pays et même des pays alliés outre-mer. A l'exemple de ces braves patriotes du 65e ils combattront vaillamment sans peur et sans reproche contre l'ennemi de la civilisation, le Gros Ours allemand jusqu'à ce que la paix soit rendue et établie à demeure dans ces pays si terribement ravagés par le fléau de la guerre ou plutôt des guerres.

Espérons qu'un ordre nouveau basé sur la justice, l'humanité et la bonne entente surgira des décombres encore fumantes de ce cataclysme épouvantable et que, à l'exemple des pays nouveaux situés en Amérique du nord, une paix véritable. durable, au moins centenaire, fera sentir ses bienfaisants effets sur le monde entier!

Curé de Joussard, Alta.
J.-A. Normandau,

REUNION DES AMICALISTES DE MORINVILLE

Les anciennes élèves du Couvent Notre-Dame se sont réunies dimanche, le 21 juillt, 1940

Chères Amies, petites compagnes du bon "vieux temps", avez-vous pu répondre à l'invitation lancée dans notre journal par l'exécutif de notre association? Etes-vous venues escalader le grand escalier, cette fois non en vous accrochant timidement à la jupe de maman comme il y a 20 ou même 30 ans, mais heureuses de retrouver les Mères, anciennes maîtresses ou compagnes d'autrefois et tant d'autres amies qui ont embrassé la même carrière que vous? Plusieurs en lisant ces lignes en revivront toutes les heures déliciuses, mais comme un bon nombre n'a pu répondre à l'appel, moi, "la petite privilégiée" qui ai tout vu et tout entendu, je me permets de vous en faire parvenir quelques échos.

En Bretagne, au pays de nos Mères, en ce pays de foi solide comme son granit, on a l'habitude d'apporter à ceux qui gardent la maison pendant la grand'messe, un morceau de pain bénit pour leur permettre de s'unir en quelque sorte au grand Sacrifice, au bonheur qu'éprouvent les enfants d'un même Père à se réunir et à le prier ensemble. Je n'ose qualifier de pain bénit ces humbles lignes, mais j'espère tout de même qu'elles vous donneront une large part au bonheur de toutes.

Alors que plusieurs interrogent anxieusement les gros nuages et que d'autres, au volant de leur automobile se dirigent déjà vers notre ancien "chez-nous", venez avec moi voir les préparatifs du festin. Un coup de sonnette, et une Mère nous reçoit. La porte ouverte à deux battants nous laisse entrevoir le "Bienvenue" où nous lisons tout l'amour maternel et fraternel dont nous serons enveloppés aujourd'hui.

—"Veuillez nous excuser le vous déranger si tôt, Mère, mais nous aimerions visiter la volière avant que les oiseaux n'y reviennent afin d'avoir plus de temps pour bavarder lorsqu'elles y seront rentrées.

—"Très bien, Mesdames, vous êtes chez-vous. Vous connaissez la maison, toutes les portes vous sont ouvertes."

Ensemble, passons sous le petit arche aux couleurs papales qui encadre le "Bienvenue". Mon amie et moi, visitons la chapelle, les belles classes, les grands dortoirs, les salles de récréation, le réfectoires, mais nous ne vous y amènerons pas aujourd'hui pour laisser à nos bonnes Mères le plaisir de vous les faire revoir à votre prochaine visite.

Dirigeons-nous plutôt vers la salle de réception, la salle de récréation d'autrefois.

—"Oh! oui, nous dites-vous, en longeant le corridor, je m'en souviens. Je me demande si les grands bancs qui servaient de murs ou de couchettes à nos maisons de "petites madames" d'alors, si la grande table où nous jouions au tennis, aux osselets, au parchési, etc., sont toujours là..?"

—"Mais, n'avez-vous pas lu dans le journal l'annonce d'un Bingo pour l'après-midi? Ben sûr que tout est préparé ici."

En effet, c'est bien cela. De petites tables entourées de quatre chaises remplissent l'appartement. Mais, que c'est beau! Pour son huitième anniversaire, notre Amicale a revêtu sa robe baptismale—vous me comprenez—je veux dire les décorations dont il était paré le jour de sa fondation. Il y a du jaune et du blanc partout! Que c'est beau! Nous resterions volontiers jouir du coup d'oeil mais dix heures sonnent à lhorloge du corridor. Alors, descendons vite au sous-bassement où il y a encore tant à voir. Quel dommage que vous n'êtes ici qu'en imagination! Vous ne verrez jamais de réfectoire aussi bien décoré. j'en suis sûre. Les guirlandes de glycines, les fleurs, les tables, tout est si artistement disposé qu'on reste la bouche bée.. Festin pour les yeux avec la perspective de: bintôt, fstin pour le palais.

Mais déjà la cloche de la petite tour et l'harmonium à la chapelle nous invitent à monter "plus haut". Le grand Sacrifice commence. Le R. P. V. Gaudet. o.m.i. à 'autel, chante la messe tandis que le choeur des religieuses alterne avec celui des élèves anciennes et actuelles les mélodies grégoriennes de la messe des Anges. En entrant, on est saisi par cette atmosphère de piété qui a accéléré jadis les battements de nos petits coeurs de sept ou quinze ans lors d'une Première Communion ou d'une Réception d'Enfants de Marie. Quelques larmes perlent aux paupières ou descendent silencieuses, comme pour seconder les accents de regret et de reconnaissance pour le passé, de supplication pour l'avenir. Après l'Evangile, le R.P. Gaudet veut bien nous adresser la parole sur son sujet favori: l'éducation. Ici comme tant d'autres fois aujoud'hui, j me surprends à me dire: "Ah! que c'est donc regrettable que toutes les Amicalistes ne soient pas présentes", car, voyez-vous, une causerie comme celle-là, ça se comprend, ça se goûte, mais ça ne se répète pas telle qu'elle. Peut-être le R.P. serait-il heureux de nous en donner lui-même un résumé que notre secrétaire pourrait vous faire parvenir comme lettre circulaire! Je le souhaite, mais pour le moment je ne peux vous offrir que mes sincères sympathies pour votre absence.

Puis, la messe se continue et s'achève dans le même recueillement, la même ferveur.

Il n'est pas encore midi, alors, prenons nos rangs et descendons avec le groupe dans la grande salle pour quelques couplets. Mais ce n'est pas long, les bonnes Mères Cuisinières et les charmantes demoiselles du service ont vite fait de nous faire descendre. Ici ncore, je me vois dans l'impossibilité de reproduire la scène. Vous en aurez une idée plus exact si vous ouvrez un conte de fée à la page où le prince charmant, après avoir uni sa destinée à la princesse de son choix, commande un banquet tel que sa royale épouse dit n'avoir jamais été l'objet de semblables délicatesses. Eh! bien, c'était quelque chose comme cela, avec, en plus, la note spirituelle et chétienne qui a inspiré les toasts inoubliables: A notre Saint Père le Pape et à notre dévoué père, Mgr Pilon, par Madame Latour; à l'Alma Mater et toutes nos chères Maitresses par Mme R. Robert; au roi Georges VI par Mme A. Riopel, aux anciennes par Mme H. Dupuis; aux actuelles par Mlle Thérèse Gauthier, et aux invités par Mlle R. Perras. Notre vénéré pasteur, Mgr M. Pilon nous dit alors sa joie de nous revoir en si grand nombre. Il félicite maîtresses et élèves pour l'oeuvre accomplie à Morinville et dans les paroisse environnantes. Il nous invite à profiter de cette journée pour exprimer la reconnaissance à nos anciennes Maîtresses, dont plusieurs ici présentes, se sont dérangées pour venir nous revoir.

Le R.P. Gaudet dit être écrasé sous le fardeau imposé par les circonstances: à lui seul Il représente tous les anciens. Cela ne l'empêche de trouver le mot magique qui nous reporte 20 ans en arrière, au temps des "tête à tête" inoubliables avec l'Hôte de l'ancienne petite chapelle où on était serré comme des sardines; au temps aussi "des accolades derrère la porte', des parties de balles au panier arbitrées on ne peut mieux, et de mille autres souvenirs qui perdraient leur charme s'ils étaient exposés au grand jour.

Les joyeuses rencontres, les agréables surprises, les souvenirs du bon "vieux temps" se continuent tout l'après-midi et donnent un caractère familial et intime à nos élections, et à notre partie de Bingo.

A votre première rencontre, n'oubliez pas de féliciter les élues du jour. Présidente: Mme A. Riopel; Vice-présidente: Mmes R. Robert et L. Riopel; Trésorière: Mme H. Dupuis; Secrétaires: Mlles T. Gauthier et R. Perras; Conseillères: Mme Jos. Thériault, Mme E. Cournoyer, Mlle M. Sabourin, Mlle R. Perras.

A quatre heures et demie, la cloche nous réunit de nouveau à la chapelle pour le dernier article du programme: la Bénédicton du T.S.S. Pour mieux faire face à la vie de demain, nos prières se font plus ardentes lorsque notre Grand Frère nous bénit et que notre digne présidente nous consacre à "notre maman du ciel".

Avant de terminer, permettez-moi de vous transmettre quelques-unes des paroles adressées aux Anciennes par la Fée du Souvenir, Mlle G. Dupuis, prêtant sa voix à notre cher Alma Mater.

"Le présent est de nouveau devant vous, l'avenir aussi avec ses poignantes incertitudes. Faut-il se décourager, croire tout perdu? Bon pour les lâches. Mais vous, les vaillantes de toutes les heures, le front haut, le sourire aux lèvres, reprenez votre belle devise: "Semper Fidelis". Fidèles à Dieu. fidèles au devoir, c'est la clef du bonheur! J'y infuse toute ma magie et vous la confie jusqu'à la prochaine réunion."

Une Amicaliste

NEW-YORK. — Le "Times", de New-York, demande dans un article de rédaction, que les lois de neutralité des Etats-Unis soient revisées de manière à autoriser l'usage des navires américains dans l'évacuation des enfants de Grande-Bretagne.

LOS ANGELES, Cal.

(Suite de la page 6)

Mme Calixte Bousquet, française, arrive d'une visite de deux semaines chez sa fille, Mme René Bernier, à Denver, Colo. M. et Mme René Bernier, neveu, et fils adopté de M. et Mme Moïse Chevigny, se plaisent beaucoup à Denver. Mme Chevigny devra leur parler au radio bientôt. Son gendre, M. Lee Wright, s'occupe de ce genre d'ouvrage, et possède un appareil de transmission.

* * *

Un ami assis dans un hôtel, aperçoit un porte-monnaie sur un siège pas loin de lui: Il y va. Il croit reconnaître ce porte-monnaie. C'est le sien. Pourtant, il ne s'est jamais assis là. La monnaie est partie.

* * *

Une dame me raconte: "Dans un cyclone, au premier coup de vent, son chapeau part. Affolée de la tempête, elle ne s'en occupe pas et court s'abriter. L'ouragan terminée, elle sort de sa cachette et aperçoit son chapeau à ses pieds."

* * *

Mm Geo. Sarrasin, vous connaissez Mme Sarrasin? eh bien, aux premiers temps qu'elle était ici, pour être encore plus à la mode, elle se procure une belle blouse blanche. Chose difficile à croire mais elle ne se regarde pas au miroir avant de sortir. En ville, à chaque vitrine, porte vitrée, glace, elle aperçoit une dame à blouse blanche s'avançant vers elle. Comme Mme Sarrasin est très polie, elle s'arrête, s'incline, et désire que l'autre dame passe. Mais l'autre dame aussi est polie,et s'arrête, salue, et se retire. Et Mme Sarrasin passe toujours. Que sur sa route chez-elle s'aperçoit-elle de l'affaire. Elle, et toutes ses dames à blouses blanches en rient encore.

* * *

L'évènement du jour dans notre milieu c'est que M. et Mme Alf. Gaumont viennent de s'acheter une nouvelle résidence. Et dans un district assez "chic". Il est tout probable que nous verrons l'entière "tribut" des Gaumont se rassembler là, pour son ouverture, peut-être samedi prochain.

* * *

A Hollywood, il y a un magnifique grand jardin Chinois. M. et Mm Edouard Chevigny furent temmenés à le visiter.

* * *

Ce correspondent avait besoin d'un tout petit radio pour un certain coin. Il se l'est procuré. Pensez au plus petit radio que vous connaissez ett c'est peut-être celui-là. Il est très "cute". Parlons-en. Il lui fallut regarder longtemps et a peu près jartout pour le trouver, étant si petit, naturellement si bien caché. Ce sont les Suisses qui font de si petites montres et bijouteries; Ce radio doit venir d'eux. De même sont-ils "experts" en fromage? Ce radio le goûte. Il est de la dimension d'un réveille-matin ordinaire, et en a tous les charmes. Une dame à pauvre vue le regarde et ne lee vit pas. Sa boîte est en métal, et lorsqu'on le touche on attrappe un choc. Très précantieusement faut-il tourner les pitons, si non, nous sautons au plafond. Du statique, 'il y en a en abondance. Le gouvernement devrait mette une taxe dessus, il s'enrichirait vite. Et pas besoin d'aller bien loin pour l'avoir, ce statique, ni Europe, ni Afrique; droit ici. Cette "bébelle" peut chanter nimporte quoi Français comme Anglais et Allemand; du divin et du chat mal pris. Quelle nous en passe des avis! Ce radio est local; On y a pas la chine; mais qui veut la Chine! A un certain endroit, il attrappe trois stations à la fois. Ces trois stations saiment tellement qu'il est impossible de les séparer. Samedi, une d'elle était Juive. Jugez du vacarne! un véritable champ de bataille; des basses qui commandent, des sopranos qui se lamentent, des altos qui essayent de suivre. L'autre matin à son réveil, ce correspondent reçoit Hitler. S'il tourna vite ailleurs! Mauvaise manière de commencer sa journée. Nous avons assez de blagueurs ici sans lui. Personne n'a dit encore à ce correspondent que son radio jouait bien. Et il ne s'y attend pas. Si tous les radios jouaient comme celui-ci, il s'en vendrait moins. Job ne l'aurait pas enduré. Noé ne l'aurait pas mis dans l'arche. Vous remarquez que Dieu ne mit pas de radio dans le paradis terrestre!

S'il n'a pas qualité, il a quantité.Il faut toujours bien avoir quelque chose. On l'entend. Tel que les petits, il fait grand bruit. Les voisins écoutent au radio de ce correspondent; les instruments d'alentour s'éteignent au sien comme chandelles au soleil. Surtout lorsqu'il est à sa station prime qu'il ne peut réduire. Tout de même il ne regrette pas se l'être procuré. Ca le met à la mode chez lui, avec petit et gros radio. Le Cercle Canadien-Français, dont il est le secrétaire aura un pique-nique le 11 août, et il avertit de venir qu'il n'y apportera pas son radio.

Des partisans d'Adrien Arcand sont arrêtés

MONTREAL. — La gnedarmerie royale annonce l'arrestation à Ste-Agathe-des-Monts, 60 milles au nord de Montréal, dans les Laurent.ides, de 4 membres du parti hors la loi de l'Unité nationale dont elle ne donne pas les noms. Les prisonniers ont été amenés au quartier général de la police provinciale, à Montréal en même temps qu'une masse de littérature de propagande et un drapeau du parti, saisi au quartier général de ce dernier à Ste-Agathe.

FALHER
Ste. Anne

Nous allons toujours de l'avant dans le domaine de la coopération, lundi le 29 dernier nous nous réunissions environ 80 dans le sous-sol de l'église pour fonder définitivement notre caisse populaire.

Les trois comités ont été élus.

Comité d'administration,
Monsieur Paul Sicotte gérant de la coopérative de consommation de Falher
Monsieur Sylvio Villeneuve, maître de poste.
Monsieur Jos. A. Choquette agent de Wheat Pool.

Comité de crédit.
Monsieur Roméo Desfossés, président de la coopérative des animaux.
Monsieur Armand Brien, fermier.
Monsieur Oliva Landry, agent des produits Familex.

Comité des Directeurs:
Monsieur Albert Lauzé, président.
Monsieur Donat Forgues, trésorier,
M. P. Z. Pelletier, Secrétaire,
Monsieur Frank Gagnon,
Monsieur Aurélus Servant,
Monsieur Charles Guénette,
Monsieur Louis Labbé.

Dès le soir même nous enrégistrons 25 inscriptions. C'est un pas de plus vers l'affranchissement économique, bravo....

* * *

Le Révérend Père Hubert Marcotte O. M. I. quitte Falher où il résidait depuis près de trois ans, pour s'approcher davantage du centre de ses nombdeuses missions. Il demeurera à MacLennan dorénavant.

* * *

Le R. P. Antoine Marcoux de la mission de Grouard est nommé vicaire de Falher.

L'INSCRIPTION NATIONALE ÉTABLIRA LE BILAN DE NOS RESSOURCES

Quelle que soit leur nationalité, tous les citoyens du Canada âgés de 16 ans et plus, hommes ou femmes, doivent s'inscrire les 19, 20 et 21 août. Les bureaux d'inscription seront ouverts de 8 h. du matin à 10 h. du soir.

Cette inscription est destinée à établir le bilan de nos ressources professionnelles, afin que l'on puisse éventuellement les mobiliser pour la défense du Canada et pour la poursuite de la guerre, jusqu'à la victoire.

Voici le questionnaire que vous serez appelé à remplir. Le questionnaire destiné aux femmes sera sensiblement le même, à quelques modifications près. Examinez attentivement ces questions afin d'être en mesure de répondre de façon complète et satisfaisante à l'officier enregistreur.

DATES DE L'INSCRIPTION: les 19, 20 et 21 AOÛT

Date de l'Inscription [| | 1940] Nom Jour Année — DISTRICT ELECTORAL [No] .... Nom — ARRONDISSEMENT DE VOTATION [No] .... Nom s'il y en a un — CARTE [No]

1. Nom.................. Prénoms.................. (Ecrire en lettres majuscules)
2. Adresse postale habituelle (Si vous n'êtes pas à votre lieu de résidence habituelle lorsque vous remplissez cette carte, inscrivez-en le nom)..................
Rue et numéro — Route rurale et bureau de poste
Ville ou cité — Province
3. Âge au dernier anniversaire.......... Date de naissance.......... Année Mois Jour
4. Etat matrimonial: Célibataire....... Marié....... Veuf....... Divorcé.......
5. Quelles personnes (s'il y en a) sont à votre seule charge:—
(a) Père.......... (b) Mère.......... (c) Epouse.......... (d) Nombre d'enfants âgés de moins de 16 ans.......... (e) Nombre d'autres personnes à votre charge..........
(f) Contribuez-vous en partie au support de quelqu'un ?..........
6. Pays d'origine de: (a) Vous-même.......... Localité.......... (b) Votre père.......... Localité.......... (c) Votre mère.......... Localité..........
7. Nationalité ou pays d'allégeance:—Sujet britannique (a) De naissance ?..........
(b) Par naturalisation ?.......... (c) Citoyen étranger ?.......... (d) Si vous êtes naturalisé, depuis quelle année ?.......... (e) En quel endroit ?..........
(f) Si vous n'êtes pas sujet britannique à quel pays devez-vous allégeance ?..........
(g) Si vous êtes un immigrant, en quelle année êtes-vous entré au Canada ?..........
8. Origine raciale..........
9. Langue ou langues: (a) Parlez-vous l'anglais ?.......... (b) Le français ?..........
(c) Quelles autres langues pouvez-vous parler, lire et écrire ?..........
10. Instruction: (a) Primaire seulement.......... (b) Primaire et secondaire..........
(c) Professionnelle (Collège commercial, école technique supérieure)..........
(d) Diplômes de collèges ou d'universités ?..........
11. Votre état de santé général est-il: (a) Bon ?....... (b) Satisfaisant ?....... (c) Mauvais ?.......
12. Si vous êtes aveugle, sourd, muet, estropié ou souffrez d'autre infirmité, mentionnez-en la nature..........
Si vous souffrez d'invalidité permanente, recevez-vous une pension ?....... De guerre ?.......
D'indemnisation aux accidentés du travail ?....... De vieillesse ou aux aveugles ?.......
Ou une autre pension ? (Spécifiez laquelle)..........
13. Genre d'emploi: (a) Employez-vous quelqu'un en plus de domestiques ?..........
Si oui, quel est votre genre d'entreprise ?.......... (b) Travaillez-vous pour votre compte sans employer personne ?.......... Si oui, quel est votre genre d'entreprise ?.......... (c) Etes-vous un employé! (1) Engagé dans votre emploi habituel.......... (2) Engagé dans un autre emploi que votre emploi habituel..........
(3) En chômage.......... (d) Ne travaillant pas parce que vous êtes à la retraite, à la charge de quelqu'un, retiré des affaires, rentier.......... (Spécifiez lequel)
14. Emploi ou métier:— Année d'expérience
(a) Emploi actuel ?.......... (a)..........
(b) Quel est votre emploi habituel ?.......... (b)..........
(c) Quel autre travail pouvez-vous faire convenablement ?.......... (c)..........
(d) Si vous êtes employé, quel est votre patron actuel ? Nom.......... Adresse.......... Genre d'entreprise à laquelle vous êtes employé ? (Spécifiez clairement)..........
(e) Si vous possédez une expérience approfondie d'un métier ou d'un emploi industriels décrivez le ou les genres de travaux pour lesquels vous êtes spécialement entraîné ou expérimenté..........
15. Chômage: (a) Pendant combien de semaines avez-vous travaillé dans les 12 derniers mois ?.......... (b) Si vous êtes sans emploi à l'heure actuelle, indiquez le nombre de semaines écoulées depuis votre dernier emploi autre que le travail exécuté en remboursement de secours directs..........
(c) Etes-vous totalement incapable de travailler ?..........
16. (a1) Avez-vous été élevé sur une ferme ?.......... (a2) Jusqu'à quel âge ?..........
(b1) Avez-vous déjà travaillé sur une ferme ?.......... (b2) Pendant combien de temps ?..........
(b3) Dans quelle province ou quel pays ?.......... (c1) Savez-vous conduire les chevaux ?.......... (c2) Les tracteurs ?..........
(c3) Les machines aratoires ?.......... (c4) Savez-vous traire les vaches ?..........
(c5) Pouvez-vous exécuter d'autres travaux agricoles ? ....
17. Y a-t-il un métier quelconque que vous désireriez apprendre ?..........
18. Services de la Défense: (1) Avez-vous déjà fait du service dans la marine, l'armée ou l'aviation ?.......... Si oui, indiquez: (a) Dans les armées de quel pays..........
(b) Les dates approximatives du commencement et de la fin du service..........
(c) Régiment.......... (d) Rang.......... (2) Si vous avez été mis à la retraite ou congédié, donnez-en les raisons..........
(3) A-t-on refusé de vous accepter dans les cadres de l'armée pendant la guerre actuelle ? .... (a) Pourquoi ?.......... (b) Où..........

Contribuez à l'oeuvre collective de la Nation. Pour réduire au minimum les frais de cette inscription, le Gouvernement fait appel à la collaboration de tous les bons citoyens. Vous pouvez aider en offrant vos services aux préposés à l'inscription dans votre localité.

LES BUREAUX D'INSCRIPTION

seront répartis selon les districts électoraux, tels que délimités au moment de la dernière élection fédérale.

Les citoyens sont priés de s'inscrire aux subdivisions de leur circonscription électorale. Dans le cas ou un citoyen se trouverait hors de sa province ou de son district électoral, durant la période d'inscription, il lui sera loisible de s'inscrire au bureau d'inscription le plus proche, après s'être justifié auprès de l'officier-enregistreur.



Votre certificat d'inscription

Toute personne ayant répondu au questionnaire de façon complète et satisfaisante recevra un certificat d'inscription émis par le sous-officer enregistreur de son district. On devra toujours porter sur soi ce certificat, qui sera imprimé sur une petite carte.

Sanctions en cas d'abstention — Toute personne de 16 ans et plus, homme ou femme, mariée ou célibataire, qui ne se sera pas inscrite sera passible d'une amende n'excédant pas $200 ou d'un emprisonnement d'une durée n'excédant pas trois mois, ou des deux à la fois, et sera de plus passible d'une amende n'excédant pas $10 par jour à compter du jour ou elle aurait dû s'inscrire et tant qu'elle ne l'aura pas fait.

D'ordre de l'**HON. JAMES G. GARDINER**
Ministre des Services de Guerre.

2F

Aux Fermiers

OTTAWA DEFEND DE HAUSSER LE PRIX DU PAIN

Les prix du pain et de la farine devront rester ce qu'ils étaient le 23 juillet. — La taxe sur le blé

OTTAWA. — Afin d'empêcher l'exploitation des consommateurs de pain et de farine tandis que les effets de la récente législation sont sous étude, la commission des prix et du commrce en temps de guerre a ordonné que les prix de vente maximum de ces deux produits, seront les prix e nvigueur le 23 juillet, avant l'imposition de la taxe sur la transformation du blé. En ce qui concerne la farine, les meuniers sont priés de partager avec les boulangers, l'impôt de 70 cents par baril qui résulte de la taxe de 15 cents sur le blé moulu pour consommation domestique.

En annonçant au public la premièñre fixation de prix formelle d'une denrée à l'existence, la commission a insisté sur le fait qu'elle aurait préférée adopter la ligne d'action plus logique consistant à rassembler des renseignements complets avant de prendre une telle msure mais qu l'action concertée de boulangers dans une ville de l'Ouest qui augmentèrent les prix immédiatement, laissa la commission sans autre altrnative.

L'ordonnance émise par la commission révèle par conséquent le caractère d'un règlement intérimaire et s'appliquera dans tout le Canada, jusqu'à ce que la commission puisse étudier tous les faits et déterminer avec plus d'exactitude, les effets produits par la taxe de transformation du blé sur les industries de la meunerie et de la boulangerie.

La session de guerre est ajournée

La deuxième session de guerre du Parlement canadien s'est terminé mercredi, 7 août, par un ajournement des Chambres au 5 novembre. On l'avait ouverte le 16 mai dernier. Un mois plus tard, devant les graves événements qui se déroulaient en Europe, le premier ministre M. Mackenzie King présenta la mesure qui est restée la plus importante de ces quatre mois de délibérations: la mobilisation générale des hommes et des ressources du pays, pour la défense du territoire canadien.

"La mesure a pour objet de supprimer tout doute quant au pouvoir du Gouvernement et à la volonté du Parlement de requérir toutes les ressources matérielles de la nation quand les nécessités de la guerre l'exigeront", dit M. King le 18 juin. "Il ne s'agit aucunement de recrutement pour le service dans les forces armées outre-mer", précisa le chef du gouvernement, en ajoutant: "Un inventaire complet et rationnellement établi des ressources du Canada en hommes et en biens constitue un fondement nécessaire pour certaines des mesures de sécurité et de défense inférieures que j'ai annoncées. L'inscription nationale des effectifs du Canada sera donc instituée dès à présent. Qu'il ne soit permis de souligner que cette inscription n'aura rien à faire avec le recrutement d'hommes pour le service outre-mer."

FROMAGES ET CONSOMMATEURS DE FROMAGE

Le fromage canadien, à l'état frais, est dur, caoutchouteux et élastique. Il n'a pas cette saveur flatteuse, caractéristique et recherchée, aussi le dit-on "vert", non maturé et non mûri.

Avant d'être consommé, le fromage doit subir certaines transformations. Ces changements complexes qu'éprouvent collectivement ses constituants se traduisent par le mot "maturation". Au cours de cette période, la texture se ramollit, s'assouplit, et la saveur désirable se développe.

On considère habituellement la maturation du fromage sous deux angles. D'abord l'attention se porte sur les changements opérés, ensuite sur les conditions extérieures nécessaires à ce processus. Pour le moment laissons aux chimistes et aux bactériologistes la chance d'expliquer ailleurs l'objet de leurs trouvailles. Disons simplement ici, — et ceci intéresse le consommateur. — que durant cette phase de la maturation du fromage les constituants se solubilisent, leur digestion en est ainsi rendue plus facile et l'assimilation plus complète.

Ces changements exigent cependant certaines conditions de temps, de température et d'humidité. Il y va de l'intérêt du fromager, comme de celui du consommaeur, de favoriser au possible le travail de leurs agents. La solubilisation des composants azotés augmente avec l'âge du fromage. Son accroissement n'est toutefois pas régulier; plus rapide au début, il ralentit avec l'avancement de la maturation.

Cette constatation nous force à considérer le second facteur, la température. Des expériences illustrent en effet que la rapidité de la maturationest quasi proportionnelle à l'élévation de la température, les autres conditions restant les mêmes.

La température de la chambre de maturation a un effet matériel sur la qualité du fromage. Si la maturité est importante, la conservation et l'amélioration de la texture font l'objet de préoccupations de la part du fabricant. Pour l'obtention des meilleurs résultats, d'après des recherches et l'expérience, une température variant de 60 à 70 degrés s'avère la plus favorable.

Remarquons qu'il devient alors facile pour le consommateur de conserver à la maison du fromage canadien. S'il achète du fromage "vert", il lui suffit de le paraffiner pour en éviter le déssèchement, cause du fendillement, et de le maintenir à la température requise.

Tout le monde sait que le fromage est un aliment économique qui procure au corps l'énergie et au palais les plaisirs de la table. Source insurpassable de matières minérales, il pourvoit à la construction et à la reconstitution de l'ossature et de la dentition. Rappelons-nous de plus que la maturation lui ajoute la digestibilité.

Par les instructions données le fromager connaît les exigences du commerce de ce produitt. Il se rappelle, sans doute, que l'automne dernier Monsieurs Oscar Boisvert, chef du Service de l'Industrie Laitière, dans une lettre circulaire, recommandait à tous les fromagers le maintient de leur chambre de maturation à une température de 60 à 70 degrés. Dans l'intérêt des cultivateurs et pour la bonne renommée du produit de nos fromageries, le fabricant consciencieux fera un effort pour éviter la réapparition des défauts "verts" et "craque" dans ses fromages. La température froide de l'automne provoque ces inconvénients et suscite des griefs de la part des acheteurs. Il importe donc de chauffer les locaux affectés à la rétention des fromages en attendant eur livraison. Un peu d'attention et de soin favorisera notre produ't d'une plus grande consommation, et le fermier-laitier d'un revenu plus substantiel.

Roland CAMIRAND.

UNIFICATION DU MOUVEMENT COOPERATIF DANS QUEBEC

Tel sera le sujet du prochain congrès coopératif qui sera tenu à Québec les 6, 7, et 8 septembre. — 1,500 coopérateurs prendront part au congrès.

QUEBEC. — Le deuxième congrès coopératif se tiendra à Québec els 6, 7 et 8 septembre prochain. O nse rappelle que le dernier congrès a eu lieu à Montréal et qu'à cette occasion plus de 500 coopérateurs des divers centrales de la province se sont réunis sous les auspices du conseil supérieur de la Coopération. Cette année, si l'on considère le développement intense du mouvement coopératif, plus de 1500 coopérateurs représentant les coopératives agricoles, les caisses populaires, les coopératives de consommation, les mutuelles-vie et les mutuelles-incendie, se rendront à Québec afin de participer à ces assises coopératistes.

Le thème général du congrès sera l'unification du mouvement coopératif dans le Québec. Les détails du programme seront annoncés plus tard. Tous les chefs des divers groupements coopératifs collaborent étroitement avec le secrétariat du conseil supérieur de la Coopération chargé d'organiser ce congrès.

BOMBAY, INDES. — Les chefs nationalistes hindous ont manifesté, leur désappointement à la nouvelle que le gouvernemntt de Londres refusait encore aux Indes le statut de dominion.

La Suisse veut conjurer le péril rouge

ZURICH — Toutes les activités communistes, trotskystes ou anarchistes sont prohibées en Suisse d'après un ordre du Conseil fédéral.

La violation des défenses existantes sera punie de trois ans de prison et de fortes amendes. On note comme cause de cette décision la montée croissante de la propagande communiste et des conspirations "de gauche" dans le pays.

FUMIER DE FERME

Dans toutes les branches de l'industrie de la ferme, qu'il s'agisse de l'élevage des bestiaux, de l'industrie laitière, de la culture du grain, de la culture mixte, de la pomiculture ou du jardinage maraîcher, le degré de succès que l'on obtient dépend principalement de la quantité de récolte produite. Sans doute, les conditions de la saison, comme la hauteur de pluie et la température, exercent beaucoup d'influence sur le rendement, mais les bonnes méthodes de culture et la présence de nourriture suffisante dans le sol sont essentielles pour que la production soit d'un bon rapport. On trouvera des renseignements complets sur les fumiers de ferme, leur nature, soin et application, les fumiers verts, leur valeur et leur fonction, les engrais chimiques, leur teneur en principes fertilisants et leur emploi économique, et l'emploi des amendements du sol, comme la chaux, la tourbe noire, la tourbe grise, et d'autres substances, dans l'édition revisée du bulletin du cultivateur "Fumier, engrais et amendements des sols" que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

LONDRES — Sir John Anderson a révélé en Chambre, que 579 civils ont été tués ou blessés en Grande-Bretagne au cours des raids allemands en juillet. Les tués comprennent 178 hommes, 57 femmes et 23 enfants.

LE MARCHE

PRIX DU "WHEAT BOARD"

No 1 Dur	54
No 1 Nord	53½
No 2 Nord	50½
No 3 Nord	46
No 4 Nord	39½
No 5 Nord	33½
No 6 Nord	27
No 1 C.W. Garnet	41½
AVOINE —	
No 2 C. W.	14..
No 3. C. W.	12..
Fourrage No 1	11½
Fourrage No 2	9..
ORGE —	
No 1 C. W.	14..
No 2 C. W.	14..
No 3 C. W.	13..
SEIGLE —	
No 2 C. W.	22½
No 3 C. W.	17½
No 4 C. W.	13½
BETAIL.	
Bouvillons de choix	6.50 à 7.00
Ordinaires	5.75 à 6.50
Génisses de choix	6.25 à 7.00
Ordinaires	5.25 à 6.00
Vaches de choix	3.75 à 4.00
Ordinaires	3.00 à 3.75
Taureaux	3.00 à 4.00
Veaux de choix	6.75 à 7.00
Cochons pour bacon	7.60
Moutons d'un an	5.00
BEURRE	
No 1	23
No 2	21
No 3	18
CREME	
Spéciale	18
No 1	16
No 2	12
OEUFS	
A	14 à 16
B	10 à 11
C	6 à 7

A OTTAWA

LE DEBAT SUR LE BLE DE L'OUEST

OTTAWA. — M. T.-A. Crerar, ministre des Ressources, en réponse aux demandes renouvelées de la Chambre pour obtenir l'aide du gouvernement et financer la récolte du blé d'automne en attendant la livraison aux entrepôts, a rappelé, dernièrement, à la Chambre des Communes, que le gouvernement avait dépensé des millions, en ces dernières années, en secours aux fermiers de l'Ouest. Il a averti les députés des provinces des Prairies que les contribuables de l'Est pourraient se fatiguer d'assumer de telles obligations.

Le débat sur le blé s'est ouvert par une déclaration de M. T.-C. Douglas, député CCF de Weyburn, que l'Ouest du Canada subirait "la pire catastrophe de son histoire", si l'on n'aidait pas aux producteurs de blé, qui doivent conserver leur récolte d'automne dans leurs granges, tant que les exportations n'auront pas fait de place pour l'entreposage du glé d'automne. Le député de Weyburn a promis de cesser la lutte si le gouvernement permet aux cultivateurs de faire des livraisons et d'obtenir le paiement initial ou de recevoir une avance sur le paiement initial pendant que le blé restera sur leurs fermes.

Le ministre du Commerce MacKinnon a déclaré que le gouvernement travaille à en venir à une entente semblable à celle que suggère M. Douglas.

Le bill sur le blé a été adopté en troisième lecture après un débat de trois jours.

KINGSTON, ONT. — Une acclamation à l'élection partielle de Kingston a été indiquée pour l'honorable Angus L. Macdonald, ministre de la Défense national pour les affaires navales, quand le candidat du parti conservateur, l'honorable T. A. Kidd, refusa d'accepter la nomination.

La maçonnerie mise au ban

VICHY — Legouvernement Pétain a déclaré illégale en France la franc-maçonnerie.

On sait que la maçonnerie était très active en France depuis nombre d'années. Elle est tenue comme l'une des grandes responsables de la révolution de 1789. Nombre d'autres événements tragiques dont la France fut victime lui sont attribués.

Le gouvernement du maréchal Pétain veut libérer la France de touts les influences dissolvantes, influences occultes ou autres.

OTTAWT — Le major-général Léo-R. Laflèche, assistant-sous-ministre des services de la Guerre, a déclaré, à la radio que "l'Allemagne n'est pas invincible".

En lsa qualité d'ancien attaché militaire canadien en France, le major Laflèche a prêché la volonté de vaincre qui a manqué à la France et aux Pays-Bas, amenant ainsi leur défaite.

Le général Laflèche déclara que durant la guerre-éclair, l'espritt de Verdun avait déjà quitté la France.

DECES DE M. FREDERIC MICHAUD DE FORT KENT

Bénédiction de l'église, le 25 août

La mort vient de jeter le deuil dans notre paroisse. Dans la personne de M. Frédéric Michaud nous perdons un paroissien modèle; toujours dévoué pour les oeuvres paroissiales et prêt à rendre service, sa mort laisse un grand vide parmi nous. La nombreuse assistance à ses funérailles témoignait de l'intérêt qu'on avait pour lui.

Encore jeune, 37 ans à peine, atteint d'une maladie qui ne pardonne pas, il supporta toujours en bon chrétien ses cruelles souffrances.

Il laisse pour pleurer sa perte sa femme et 3 petits enfants, sa mère 3 frères et 4 soeurs. R.I.P.

* * *

Notre église s'achève; l'ouvrage extérieur est presque complètement terminé. Il y a encore beaucoup d'ouvrage à faire, mais cependant ce sera suffisant pour en faire la dédicace. Mgr l'Archevêque a accepté de venir personnellement en faire la bénédiction. Le corps de l'édifice mesure 105 pieds de long sur 40 de large. Bien situé ce temple dira les grands sacrifices des paroissiens lesquels ont presque tout fourni la main-d'oeuvre. Elle atteste de la foi et du courage, aussi est-ce avec fierté qu'ils disent "notre église".

La bénédiction aura lieu le dimanche 25 août à 10h du matin. Dans l'après-midi une fête champêtre, suivie d'un programme dans la soirée, achèvera cette belle journée.

* * *

Baptêmes:— Est née à M. et Mme Henri Collins, Marie Lucienne Monique Corinne. Parrain et marraine: M. et Mme D. Prévost.

M. et Mme Léo Marceau, leur 3e enfant, Marie Thérèse Berthe. Parrain et marraine: Charles Morin et Rose Boucher.

A M. et Mme René Collins, Joseph Percy James. Parrain et marraine, M. et Mme James Collins.

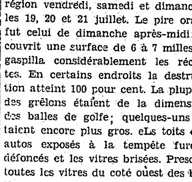
PLAMONDON

Le 28 dernier avait lieu l'inauguration de notre nouvelle salle publique (Community Hall). Picnics, joutes de plusieurs équipes de jeux de gouret, séances de vues animées etc. ont eu lieu à cette occasion.

Les amusements, favorisés par une superbe température, et une très grande affluence de gens de près et de loin ont fait de cette célébration un succès extraordinaire. Le résultat financier a aussi dépassé nos espérances.

* * *

Mme Hector Ducharme, après un séjour de deux ans à Yellowknife, est revenue à Plamondon passer quelques jours avec ses deux garçonnets qui fréquentent notre école du village. Mme Ducharme apprécie beaucoup le contraste de la verdure luxuriante de l'Alberta aux aspects agrestes des sites miniers où dominent les solides rochers presque nus de toute végétation, à part quelques bouleaux et épinettes clair semés.



Des orages de grêle poussés par un grand vent s'abattirent sur toute la région vendredi, samedi et dimanche, les 19, 20 et 21 juillet. Le pire orage fut celui de dimanche après-midi: il couvrit une surface de 6 à 7 milles et gaspilla considérablement les récoltes. En certains endroits la destruction atteint 100 pour cent. La plupart des grêlons étaient de la dimension des balles de golfe; quelques-uns étaient encore plus gros. eLs toits des autos exposés à la tempête furent défoncés et les vitres brisées. Presque toutes les vitres du côté ouest des bâtisse furent également casées. Ainsi, à l'église, 47 vitres furent brisées. Les grandes vitrines des magasins subirent le même sort. Plusieurs couvertures de maisons furent endommagées et nécessiteront de grandes réparations. La grêle était très abondante: l'eau monta jusqu'à 18 pouces. A ce que disent les plus anciens de Chauvin, un orage semblable ne s'est jamais vu dans l'endroit.

* * *

Sur l'invitation du R.P. Curé, une quinzaine d'hommes ont travaillé au presbytère pendant ces deux dernières semaines. La couverture et le puits ont été réparés et le jardin remis en ordre. Comme il est beau et édifiant de constater le dévouement que ces hommes ont déployé!

Au cours de la semaine, chaque famille a reçu la visite de son nouveau pasteur. Partout l'accueil fut très cordial. Au prône de dimanche, le R.P. Curé félicita les paroissiens du profond esprit chrétien et la grande générosité dont ils ont fait preuve au cours de sa visite. La paroisse de Chauvin compte 76 familles au moins, soit tout près de 300 personnes. La visite paroissiale se clôtura par un baptême, le 289e à Chauvin. Marie, Sada, Louise, enfant de M. et Mme Michel McQueever (Marial Elisabeth) fut admise dans le sein de l'église catholique. M. et Mme Célestin Delémont furent parrain et marraine.

* * *

M. et Mme Henri Benoit qui avaient quitté la paroisse il y a 4 ans sont revenus parmi nous ces jours derniers. Nous sommes très heureux de les recevoir et nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

GUY
St. Guy

Classes de catéchisme à l'école de White Land à Forest View dans la Paroisse de Guy, Alta.

Deux religieuses de Ste-Croix Rde Soeur St-Gabriel de Donnelly et Rde Soeur Ste-Germaine de Falher sont venu pour une semaine complète à notre école de White Land pour un cours de catéchisme aux enfants. Nos religieuses Missionnaires ont eu un réel succès et les enfants auraient voulu les garder pour une autre semaine.

Les enfants eurent à subir deux examens durant ce cours de catéchisme et s'en tirèrent avec distinction selon les examinateurs. Il y eut premières communions, le 11 avec de nombreuses communions, le choeur de chant était au jubé durant la basse messe. Le 18 août, nous aurons 18 confirmations. Merci à nos religieuses Missionnaires. Oh! qu'une école consolidée tenu par des Religieuses de Ste-Croix ferait du bien à la paroisse de Guy.

De passage à Guy: Révérend P. S. Lajoie, O. M. I. de Grouard. M. Charlemagne Brochu de Girouxville.

Naissance: — Monsieur et Madame Alphonse Martel (née Sherley Brulotte) ont l'honneur de vous faire part de la naissance de leur premier enfant qui a reçu au baptême les noms de Marie Adéline Irène. Les parrain et marraine ont été M. et Mme Herménégilde (Mitch) Brulotte, grand'père et grand'mère de l'enfant. Bienvenue à la nouvelle paroissienne.

* * *

Nous avons eu un pique-nique paroissial dimanche le 28 juillet. Il y eut parties de balles molles entre les gens de Guy; entre Ballater et Guy; entre les gens mariés et les jeunes filles. Merci aux paroissiens de Donnelly, de la Mission Ballater et de Guy. Merci aussi à nos amis de Falher. Il y eut aussi beaucoup de dévouement de la part des personnes qui ont bien voulu s'occuper du magasin, de servir les diners et soupers. Ce fut une belle fête de famille.

PELERINAGE A ST-ALBERT

Le 18 août prochain

Saint-Albert se prépare à célébrer encore cette année son pélerinage à Notre-Dame de Lourdes.

Il se tiendra le 18 août, dimanche dans l'Octave de l'Assomption, date ordinaire du grand pélerinage à la grotte de Massabielle, en France.

C'est en face d'un horizon bien sombre, hélas, qu'aura lieu, là-bas, sur la terre française, cette réunion de pieux pélerins qui supplieront avec larmes la Vierge Immaculée de leur venir en aide.

La guerre, l'horrible guerre, fauche partout les jeunes vies, anéantit des générations, ravage des pays entiers.

Se pourrait-il que le mal devienne triomphant, que la croix du Christ soit bannie de nos sociétés, et que la civilisation chrétienne redescende aux Catacombes?

Non, il n'en peut être ainsi! Dieu aura pitié de nous et de son église. Dieu est juste. Le monde est un grand coupable. Les individus, les peuples, les gouvernements ont péché. Dieu châtie. Mais Dieu est aussi miséricordieu et sa main pansera un jour les plaies que sa justice aura dû faire, et cela, quand l'expiation sera suffisante.

A nous, à l'arrière, à hâter ce jour de salut par nos pénitences, nos prières, nos vies plus chrétiennes; en un mot par un sincère retour à la vie de l'Evangile.

Partout en France, on se jette aux pieds des autels dans les pélerinages célèbres. A Montmartre, à Lourdes, à Lizieux, les foules suppliantes prient et font pénitence.

Ici, à St-Albert, le 18 août, nous unirons nos supplications à toutes celles qui montent vers le ciel, de ces sanctuaires vénérés, et nous demanderons à la Vierge Immaculée qu'on n'invoque jamais en vain, à Notre Dame de Lourdes, de protéger le Caanda, nos traditons, nos familles, et de veiller surtout sur ceux des nôtres qui déjà ont été appelés ou qui pourront l'être dans un avenir prochain, pour défendre ce que nous avons de plus cher.

Sur la colline de St-Albert, la Vierge de Lourdes, dans sa grotte toute ensoleillée et couverte de verdure, nous attend pour répandre sur nous ses bienfaits.

Les cérémonies seront comme les années précédentes: Messe de Communion à 8 heures et à 9 heures. A 11 heures Messe solennisée à la grotte.

Dans l'après-midi, à 1:30 h., Cérémonie spéciale pour les Cris. A 2:30h. Prières, chants et invocations à la grotte, bénédiction des malades, bénédiction du St Sacrement et vénération de la relique.

Des repas seront servis dans la salle paroissiale.

Comme les années précédentes, les organisateurs du pélerinage tâcheront d'assurer un service d'autobus entre Edmonton et St-Albert.

ACCIDENTS A BONNYILLE

Un accident est arrivé chez M. Oscar Létourneau à Anshaw, près de Bonnyville. Ce Monsieur était à faire un réparage à son moteur d'auto employant ainsi de l'essence, alors qu'une explosion lui éclata dans la figure. Son épouse et sa petite fille Denise furent aussi grièvement brûlées. Ces deux dernières sont encore à l'hôpital St-Louis, la petite est encore très malade tandis que la mère se rétablit promptement.

* * *

Dimanche dernier la messe fut chantée par le R.P. Gobeil, o.m.i. Le Père Gobeil s'occupe d'abonnements pour la Survivance.

* * *

La récolte s'annonce pas mal légère en plusieurs endroits; le manque de pluie en est la cause. La fenaison s'opère rapidement grâce à la température favorable.

La saison estivale conduit un grand nombre aux plages de nos beaux lacs. Les fruits sont abondants—les bluets ayant fait leur apparition.

* * *

Dimanche dernier un regrettable accident est arrivé chez M. Raoul Lapointe alors que plusieurs garçons s'amusant avec une bicyclette le jeune Victor Lapointe eut une jambe fracturée lorsqu'il fut frappé par la roue de la bicyclette montée alors par Roméo Durocher. Que de malheurs un peu de prudence pourrait éviter.

Mme Léandre Lirette est arrivée cette semaine avec sa fillette du Fort Résolution. Elles sont en visite chez ses parents, M. et Mme Jos. Drouin.

L'enregistrement pour la sub-division de Bonnyville se fera à l'école du village. Les sous-régistrateurs sont MM. Henri Dupré, soldat de retour, et Phs. Durochers, instituteur. L'on s'attend à 600 noms à Bonnyville et toutes les personnes au-dessus de 16 ans sont absolument obligées de se présenter pour enregistrement, et de porter ensuite leur carte avec eux.

DECES DE M. HUBERT RIVARD

A Beaumont

Lundi le 5 août s'éteignait M. Hubert Rivard, âgé de 83 ans et 10 mois. Quoique malade depuis quelques années, rien ne faisait prévoir une fin aussi soudaine. Les funérailles eurent lieu jeudi le 8 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le R. P. Boucher de St-Joachim chanta le service avec diacre et sous-diacre; à la tribune on remarquait le curé de St-Paul, et notre chorale sous la direction de M. Wilfrid Royer chanta cantiques et autres chants de circonstance. Portaient le cercueil: MM. Wilfrid Magnan, Alcide Magnan, René Lavigne, Albert Bérubé, Henri Gobeil. Ernest Gobeil. Le deuil était conduit par M. Napoléon Bérubé; le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur était porté par M. David Magnan, accompagné de M. Ulric Gravel et M. Albert Lavigne. Le défunt était le plus vieux et un des plus anciens pionniers connu et estimé de tous les environs. Presque tous nos voisins Anglais étaient au service, ainsi que les MM. Murray de la ville, M. Joseph Durocher, d'Edmonton. Plusieurs étaient venus de Villeneuve et de Rivière-qui-Barre. Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son épouse un fils M. Albert Rivard d'ici, une fille Mme C.-H. Ford d'Oregon, 3 petits-fils et un arrière petit-fils.

C'est la maison Connelly-McKinley qui était en charge des funérailles. Comme c'est le seul entrepreneur catholique à Edmonton, il a toujours assez d'ouvrage ici. C'est M. Wilfrid Magnan qui a cette agence ici. La dépouille repose maintenant dans le cimetière paroissial. A la famille nous offrons nos vivens sympathies.

Dimanche dernier durant la messe l'étable de M. Arthur St-Pierre passait au feu. A ces éprouvés nos sympathies.



Dimanche le R.P. Colbert de chez les Franciscains, qui vient nous dire la messe, nous a annoncé que notre curé devait arriver cette semaine, il sera le bienvenu.

* * *

Un jeune enfant de M. René Hinse s'est fait rué par un jeune poulin en plein sur la tempe il fut de suite transporté à l'hôpital, on nous apprend que son état est satisfaisant.

* * *

Après presque 3 semaines de temps pluvieux nous avons du beau temps mais la première récolte d'Alfafa est plus que moitié ruinée.

* * *

M. Eloi Chatel de Rosington était de passage à Beaumont.

* * *

M. et Mme Marcel Accarias ont eut la douleur de perdre leur bébé qui ne vécut que quelques heures, c'est le duxième qu'ils perdent; nous leur offrons nos sympathies. Espérons que l'avenir leur sera plus favorable.

M. et Mme Hermas Charbonneau ont eu la visite de M. Olivier Lafleur de St-Paul ainsi que sa fiancée aussi de St-Paul et de Mlle Gabrielle Lafleur de Toronto. Celle-ci veut essayer de se fixer à Edmonton; elle se dit charmée de notre ville; c'est une canadienne-française. Nous espérons qu'elle trouvera quelque chose à Edmonton.

* * *

M. et Mme Wilfrid Royer sont partis à St-Paul où ils devaient assister au mariage de M. Olivier Lafleur; ils visiteront aussi Bonnyville où ils ont des parents.

NOUVELLES DE MORINVILLE

Le correspondant de la localité a pris quelques jours de vacances en déposant la plume et voici qu'il revient à la tâche en rapportant les nouvelles de sa région. Il le fait depuis de nombreuses années déjà et il ne serait pas fâché de passer la charge à un autre de bonne volonté. En attendant continuons notre travail.

* * *

Morinville passe par une ère de construction cet été et de tout côté l'on entend les marteaux qui résonnent. C'est d'abord le garage de M. Louis Tremblay qui s'élève sur la grande route. C'est une bâtisse assez considérable qui aura, dit-on, fort belle apparence. L'on semble ne rien négliger pour en faire un endroit de premier classe et ceci devrait contribuer à relever la beauté de notre ville. Ensuite nous avons le magasin et résidence privée de M. Rouleau qui monte graduellement. L'on nous dit que le tout présentera un bel aspect. Une troisième maison de commerce s'élève sur l'ancienne propriété de M. Nap. Meunier. Ce serait un quatrième restaurant qui ne serait en rien inférieur aux autres. Enfin M. Gosselin, notre populaire coiffeur et barbier fait agrandir sa résidence. Telles sont les activités de l'endroit pour ne rien dire des autres petites maisons qui ont surgi depuis le printemps.

Nos retraites sont terminées depuis une semaine et elles ont été un succès sous tout rapport. Les Allemands avaient leur mission la semaine dernière et celle-ci a été fort bien suivie. C'est donc dire que notre population a repris un regain de piété et de ferveur qui est tout-à-fait consolant. En dépit des retraites, nos jeunes n'en pensent pas moins au conjungo et la liste des mariages s'allonge tous les jours. Ainsi le 6 août, c'était le tour de George Turgeon et de Julia Caouette de faire le pas décisif. Un bon nombre de parents et d'amis s'étaient rendus à l'église pour l'occasion tout en faisant les meilleurs voeux pour les nouveaux mariés. Un autre couple plus âgé en fera autant la semaine prochaine et c'est ainsi que la paroisse se multiplie peu à peu.

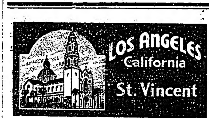
* * *

Tandis que certains de nos jeunes s'approchent des saints autels pour y faire bénir leur alliance, d'autres se consacrent au Seigneur dans la vie religieuse. Ainsi dimanche dernier, le 3 août, Mlles Rousseau et Desnoyers faisaient leur profession à Trois-Rivières. La cérémonie se déroulait assez loin et bien peu de parents y étaient présents mais nous étions là d'esprit et de coeur.

* * *

Il y a quelques semaines, Fernand Champagne partait pour le noviciat des Pères Oblats et puis pour y continuer ses études philosophiques et théologiques. Ceci nécessitera une absence de près de sept ans et alors seulement nous viendra comme Père Oblat de Marie. Durant cette longue absence, bien des choses peuvent se passer et un certain nombre des nôtres peuvent même nous laisser pour un monde meilleur, mais nous sommes certains que ceux qui seront encore sur la brèche, feront grande fête à ce nouvel élu du Seigneur, lorsqu'il nous reviendra.

Enfin le 27 juillet, Marie Reine Leduc de notre village laissait son foyer, sa famille pour s'enfermer dans le cloître des Soeurs du Précieux Sang à Gravelbourg. Elle partait joyeuse et souriante tout comme la fiancée qui s'en va vers son époux. Là-bas derrière les murs de son cloître, elle priera pour les personnes qui lui sont chères et n'oubliera pas celles qu'elle a laissées derrière elle.



La grande nouvelle de Los Angeles, de ses Canadiens-Français du moins et bien d'autres, c'est que les parents de notre Mme B. All, M. et Mme Edouard Chevigny, de Falher, Alberta sont arrivés ici. Ils arrivèrent le 1er juillet, vers les 5 hres de l'après-midi. Pas fatigués du tout, car comme vous le savez, M. Chevigny est convalescent. Déjà au 4 juillet jour d'anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis, toute la parenté Chevigny, ainsi que M. et Mme Geo. Poirier, soeur de Mme Chevigny, née La Rocque, se rassemblait chez Mme All en un souper de famille. M. Chevigny est frère de la mère de ce correspondent. Les deux couples Chevigny et Thibaudeau se marièrent à la même messe à St-Albert. Ce fut grande noce, et grande noce canadienne, allez! Le samedi soir suivant, le 6 juillet, tous chez Mme All encore. Le dimanche, 7, souper chez M. et Mme Moïse Chevigny, frère de M. Edouard Chevigny. Ces deux messieurs se ressemblent immensement, ont même voix et manières; c'est un point intéressant dont parlent beaucoup ceux qui ne connaissaient pas M. Edouard auparavant. Samedi le 13, grande soirée chez M. et Mme Geo. Sarrasin. M. Chevigny et Mme Sarrasin sont cousins, et cousins deux fois enfants des deux frères mariés aux deux soeurs, Chevigny-Arcand de St-Albert. Dimanche le 14, souper chez M. et Mme Geo. Poirier. Et c'est ainsi continuellement. Naturellement, nous prenons garde à ce que M. Chevigny ne se fatigue pas trop.

Dimanche le 21 grande tournée d'auto aux "beaches". C'est la première fois que M. Chevigny voit la mer. Tel que je la trouvai pour la première fois, il la trouva un peu épeurante. Toute cet eau! Et ces gros bâteaux! Marchands, passagers et de guerre! Il nous trouve bien hardis de se baigner dans ces grosses vagues et si loin du rivage. Et tout ce monde qui se baigne! L'humanité entière.

(Suite à la page 4)

RETRAITES FERMEES A ST-PAUL

Baptêmes.

Le 16 juin, Joseph Willie Lucien, fils de M. et Mme Freddy Dubois. Parrain et marraine: M. et Mme Willie Dubois.

Le 23 juin, Joseph Guy Roland, fils de M. et Mme Louis Rivey (junior) Parrain et marraine, M. et Mme Emile Pomerleau.

Le 5 juillet, Joseph Georges Laverne, fils de M. et Mme Georges Larue. Parrain et marraine, M. et Mme Gilbert Larue, grand'parents de l'enfant.

Le 14 juillet, Marie-Claire Eva, fille adoptive de M. et Mme Albert Doucet. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Théroux.

Le 21 juillet, Joseph Jean-Louis, fils de M. et Mme Georges Cyr. Parrain et marraine, M. et Mme Chs. Napoléon Cyr, grand'parents de l'enfant.

* * *

Retraites fermées. Grâce à l'initiative de notre dévoué Père Curé l'oeuvre des retraites fermées a été établie cette année dans notre paroisse. Quatre de ces retraites ont été prêchées du 4 au 28 juillet. les retraites pour hommes et jeunes gens ont eu lieu à l'Ecole Industrielle. Les RR. PP. Pratt et Fournier en ont été les prédicateurs. Les retraites des dames et demoiselles ont été prêchées par notre curé, le R. P. Fournier, au Couvent des Soeurs de l'Assomption.

Le nombre total des retraitants et retraitantes a été de 67. Aux deux messes dimanche le R. P. Curé s'est déclaré très content de la manière dont ces exercices de piété ont été suivis et a offert des félicitations à tous ceux et celles qui y ont pris part.

On ne saurait apprécier les bienfaits spirituels qui résultent de ces jours de réflexion et de prières.

Il y a quelques années Son Eminence le Cardinal J. M. R. Villeneuve s'exprimait ainsi au sujet des retraites fermées:

"Former les cadres du Catholicisme militant; faire circuler la lumière et la vie avec surabondance dans la masse chrétienne, par une union plus intime avec l'épiscopat et le clergé; développer par le fait le zèle social et surnaturel pour l'établissement du règne extérieur de Jésus-Christ: tel est en résumé le rôle sublime des retraites fermées."

(Suite à la page 7)

SUCCES EN MUSIQUE

A Morinville

Mlles Pauline Lajoie, Cécile Perras, Yvonne Raboud et Françoise Mullen du Couvent Notre-Dame, Morinville, se sont distinguées dans les points obtenus aux examens de musique du Conservatoire de Toronto en juin dernier.

Sincères félicitations aux méritantes.

Françoise Mullen mérite des félicitations spéciales pour être arrivée première des élèves de la province qui se sont présentées pour le grade 7.

Mlles Alice Trottier et Françoise Mullen ont également passé leurs examens de théorie musicale avec des points dignes d'éloges.

GRADE XII

Alice Trottier.
Lucille Bessette.
Jean McGillis.
Anna Mary Convay.

* * *

Toutes ont également réussi les examens de Théorie, les trois premières, avec grande distinction.

IMPOSANTES CEREMONIES A PICARDVILLE

Première communion et confirmation

Le 30 juillet nous avions l'imposante cérémonie de la première communion et de la communion solennelle. Ce grand jour laisse toujours dans l'âme des petits enfants un bien doux souvenir. Cette année ce souvenir restera encore plus profondément gravé, car les enfants eurent le bonheur de recevoir la sainte communion des mains de Mgr MacDonald en visite pastorale. Sa Grandeur dit sa messe à 7h.30 pendant laquelle il distribua la sainte communion à tous les assistants. A 10h. il y eût messe solennelle chantée par M. l'abbé Rooney, curé de Westlock, assisté de M. l'abbé Koolen, curé de Vimy comme diacre et de M. l'abbé Therien sous-diacre, celui-ci accompagnait Son Excellence. Après la messe Mgr conféra le sacrement de Confirmation à un bon nombre d'enfants ainsi qu'à Mlle Geneva Brock et M. Jos. Baskies, tous deux nouveaux convertis de l'année dernière. Dimanche soir le 4 août ce fut la cérémonie de la réception du scapulaire du Mont-Carmel et de la consécration des enfants à la Ste Vierge.

Nul doute que parents et enfants se souviendront des sages conseils reçus de Mgr l'Archevêque et de M. le Curé à l'occasion de ces deux cérémonies.

* * *

Le 20 juillet avait lieu dans notre paroisse les funérailles de M. Hébert décédé à l'hôpital de Westlock à l'âge de cent ans et 5 mois. M. Hébert était autrefois de Picardville.

* * *

Jeudi dernier le 8 août nous assistions au service de Mme Victor Racine de Alcomdale; elle fut inhumée ici.

M. Fanning Boileau d'Edmonton avait été choisi notre secrétaire trésorier, en remplaçant de M. G. Smith. Il avait déjà la sympathie des Canadiens français de Picardville quand après quelques jours seulement de travail il donna sa démission.

Immédiatement les conseillers élurent M. Oscar Patres de Légal. Nous lui souhaitons succès et persévérance dans sa nouvelle position.

REUNION JACISTE A DONNELLY

Dimanche soir le 11 août, nous ramène notre réunion jaciste. Il y a ce soir du nouveau au programme, c'est que M. le Curé et les membres du Comité de la J. A. C. ont décidé que les réunions se feront durant un certain temps dans les familles des jeunes jacistes. Nous avons commencé avec la réunion de dimanche soir dernier, en nous rendant chez M. Thomas-Louis Thibault et dont M. Raymond Thibault est l'un des chefs Jaciste. Nos remerciements à M. Thibault.

A cette réunion plusieurs membres sont présents. La prière et le chant "O Canada" ouvrent l'assemblée. Ensuite nous avons la lecture d'un passage de l'Evangile "LE RICHE AVARE". M. le Curé en fait le commentaire et il dit entr'autre: "L'abondance des biens de la terre ne prolonge pas la vie et ne préserve pas de la mort. Dans cet évangile on lit ces mots: "Qui n'est pas riche devant Dieu". I. e. celui qui n'a pas amassé des trésors pour le ciel par ses vertus et ses bonnes oeuvres. Et M. le Curé continue en disant que le jeune cultivateur doit pratiquer le détachement, ici il donne des exemples de détachement qui sont adaptés aux jeunes cultivateurs que nous sommes.

M. Elphège Fillion est choisi comme secrétaire du Cercle jaciste, il remplace Mlle Cécile Houde qui le fût durant une année et qui doit entrer prochainement à l'Ecole Normale. Nos remerciements et nos félicitations à Mlle Cécile Houde.

On passe en suite à la partie récréative et ce sont des chansons (ces jeunes savent mettre dans leur vie le chant). A tour de rôle MM C. Richer Moisan, Jean Pariseau et Henri Therriault nous égayent. Chez les filles, Mlles A. Pariseau, M. Pariseau, Aline Fillion, Cécile Houde et Thérèse Therriault nous chantent en choeur "Alouette je ne t'y plumerai pas" l'on fait après, le tirage d'une raquette de Tennis laquelle est gagnée par M. Paul Hurtubise. Bravo Paul!

Ensuite M. le Curé commence les cours sur les Coopératives dans Hannam. Nous savons qu'à Donnelly les Coopératives sont connues (La Caisse Populaire fondée il y a quel-

(Suite à la page 7)



(Suite de la page 6)

Les dames dont les noms suivent ont suivi les exercices de la retraite fermée au Couvent de l'Assomption du 25 au 29 juillet:

Mesdames: P. Joly, Z. Roberge, Vve J. Bélanger, J. W. Généreux, P. Benoit, J. Girard, E. Pigeeau, E. Gamache, E. Pigeeon, J. Laramée, R. Landreville, R. Joly, A. Gill, R. Roberge, A. Alain, C. Lafrance, G. Van Brabant, E. A. Hurtubise, N. Lagrance, E. Lafortune, S. Tétreault, C. Hurtubise, T. Ayotte et A. Fouquette.

* * *

M et Mme Phydime Joly ont reçu ces jours derniers la visite de leurs filles, les Rdes Soeurs St-Victor de Milan et Aimée de l'Immaculée-Conception, des Soeurs de l'Assomption.

La Rde Soeur Céline du Carmel des Srs de l'Assomption a aussi passé quelques jours chez son père M. Adolphe Pigeon.

* * *

La Banque du Commerce compte un nouvel employé de langue française dans la personne de M. Paul Noël. Nous lui souhaitons bon succès.

Lundi le 5 août, Mlle Juliette DeMoissac, fille de M. et Mme Jacques DeMoissac unissait sa vie à celle de M. Olivier Lafleur, fils de M. et Mme Joseph Zénon Lafleur de Lebret, Sask.

La mariée était accompagnée de son père et M. Wilfrid Royer servait de témoin au marié.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Fournier, curé. Quelques membres de la Congrégation des Enfants de Marie dont Mlle DeMoissac faisait partie firent entendre du très beau chant durant la cérémonie.

Le soir il y eut réception et danse au théâtre Elite en l'honneur du nouveau couple.

M. et Mme Lafleur sont partis en voyage de noces à Lebret et Castor.

Nous leur souhaitons de longues années de bonheur.

* * *

Samedi le 3 août est décédée après une longue maladie soufferte avec résignation Madame Georges Pomerleau. Elle était âgée de 82 ans.

Les funérailles ont eu lieu dans notre église paroissiale mardi le 6 août. Le service fut chanté par le R. P. Leclaniche. Un bon nombre de parents et d'amis y assistait.

La défunte demeurait dans l'Alberta depuis un grand nombre d'années, ayant résidé à St-Edouard puis à St-Paul. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, un fils et quatre filles.

Nous offrons à la famille Pomerleau l'expression de nottre vive sympathie.

* * *

Le R. P. Curé nous quittait mardi le 6 août pour aller suivre les exercices de la retraite ecclésiastique à St-Albert.

Nos bonnes religieuses de l'Assomption sont aussi en retraite au couvent de l'Assomption à Edmonton.

* * *

Etaient de passage au presbytère ces jours derniers: les RR. PP. Genest, Mignault et Germain, S. J., les RR. PP. Tétreault, Nault et Levert, O. M. I.

Mardi, le 30 juillet, M. et Mme Hector Therrien et leur jeune fille quittaient St-Paul pour aller demeurer à Vancouver où résident déjà plusieurs membres de la famille.

Nous regrettons leur départ et leur souhaitons bonheur et succès dans leur nouvelle résidence.

* * *

Les perspectives de la récolte sont très bonnes dans notre district. Dans quelques jours nos cultivateurs commenceront les coupages. Tout annonce que le rendement du blé sera excellent cette année.

* * *

Notre exposition agricole a eu lieu lundi le 5 août. Nous en donnerons un compte rendu détaillé dans le prochain courrier.

4,000 sont à l'entraînement

MONTREAL —Quatre mille hommes des régiments de la milice non permanente du district militaire de Montréal furent transportés en fin de semaine aux camps militaires de St-Bruno et de Farnham. Ils y subiront une entraînement de trois se-

Il apprend la nouvelle

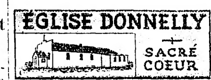
FLIN FLON, Manitoba. — Un trappeur, Louis Mezo, revenant de la chasse, a appris que la guerre faisait rage dans les vieux pays. Il était monté dans le nord dès le mois d'août de l'an dernier, alors que l'on croyait encore pouvoir éviter la guerre. En apprenant cette nouvelle il déclara simplement: "Ca parle au m...!"

Défense de gaspiller

LONDRES. — D'après un ordre officiel, tout gaspillage de nourriture sera désormais jugé comme une offense criminelle et puni d'amende ou même de la prison par les tribunaux anglais, la prison pourra être imposée pour trois mois et amendes iront de $400 à $2,000 dollars.

On définit ainsi la nourriture: "Tout ce qui peut servir à la consommation de l'homme".

Un ordre similaire avait été émis durant la Grande Guerre.



(Suite de la page 6)

ques mois fonctionne très bien). L'hiver dernier il y eut chaque semaine des cercles d'étude. M. le Curé veut que ses jeunes ne restent pas en arrière concernant les Coopératives; on y apporte une grande attention.

Enfin l'on termine cette soirée par le Bingo. M. Bernard Boulet un autre de nos chefs dirige le jeu. On joue avec entrain. Les gagnants sont chez les Mlles: Cécile Houde et Rachel Houde les deux soeurs. Et chez les garçons: MM. Marcel Gravel, Emile Gauthier, Euclide Richer et Guy Parent.

Avant de nous retirer on tient a remercier M. Thibault de l'acceuil qu'il nous a fait et on nous invite de nouveau. Nous revenons au village en chantant nos chants canadiens.

Nous nous promettons d'aller dans une autre famille à notre réunion de septembre.

26 juillet, Fête Sainte-Anne.

Le 26 juillet, jour de la fête Ste-Anne est toujours grande fête à Donnelly, assistance et communion três nombreuses à la messe de 8 heures après laquelle eurent lieu les élentions chez les Dames de Ste-Anne.

Les officières élues sont:
Présidente: Mme M. A. Gravel.
Secrétaire: Mme C. Jamault.
1ère assistante: Mme E. Brisson.
2ème assistante: Mme P. Maisonneuve.
Directrice du chant Mme J.B. Béland.

Lavage de l'Eglise.

Lundi le 29, plusieurs dames, jeunes filles et messieurs se rendirent à l'église à neuf heures du matin pour laver l'église.

Avec l'enthousiasme et le bon entrain, à midi tout travail était fini.

OBSERVATOIRE

(Suite de la page 1)

ritage de la France.

Ce sera encore la meilleure manière de servir la cause de la civilisation.

Le grand blessé de l'Ouest

La paroisse St-Isidore de Laprairie s'apprête à célébrer la mémoire de l'un de ses plus illustres enfants: Mouseigneur Langevin, O.M.I.

A ce propos, nous relevons dans le "Devoir" sous la signature de M. Omer Héroux, ce passage qui est comme un résumé de toute la vie du grand apôtre:

"Dans les articles parus ces derniers temps, une note nous a fait particulièrement plaisir: c'est celle qui souligne l'oeuvre réalisée dans son diocèse par Mgr Langevin: fondation d'une congrégation religieuse, fondation de paroisses, appel aux prêtres d'Europe pour la desserte de ses fidèles d'origine étrangère, etc., et qui laisse deviner l'intense vie intérieure qui était à la base de toute cette action.

Car si le soldat de l'école catholique, le champion de la langue française, l'ardent patriote canadien, le grand orateur appartiennent déjà, non seulement à lh'istoire mais à la légende héroique de notre pays, il ne faudrait pas que ces traits voyants fissent oublier le pieux religieux, l'évêque profondément dévoué à sa tâche diocésaine, qui coexistaient, en la personne d'Adélard Langevin, avec cet éclatant personnage.

Sachons honorer l'homme complet — et vrai.

Disparu depuis 25 ans de la scène du monde, le grand Blessé de l'Ouest continuera longtemps encore à nous inspirer. C'est une figure qui ne meurt pas.

CARNET SOCIAL

Edmonton

Mme J. D. Noël est en promenadeà Winnipeg, chez sa soeur Mme W. Raymond.

Mme Charles Barry et ses filles Mme Paul Côté et Mme la Baronne Von Vinche sont à la ferme, Butte du Paradis, Sask.

* * *

M. et Mme Laurier Picard et leur famille, accompagnés de M. Léo Lemieux ont passé de belles vacances à Jasper.

* * *

Sont partis pour un mois à la côte Pacifique, M. et Mme J. C. Burger et famille.

* * *

Mme A. J. Kéroack passe la semaine à Alberta Beach, l'hôte de Mme J. Julien.

* * *

M. et Mme A. Boileau et Mlle Rose-Marie Boileau sont en villégiature à leur chalet "Chateaugay" à Seba.

* * *

M. et Mme A. M. Forest, accompagnés de M. et Mme J. A. Forest, ont fait en auto le beau tour de Jasper-Banff et passé une agréable semaine à Sylvan Lake.

Mme Thomas Lessard a la visite de sa nièce, Mlle Antoinette Trudel de St-Paul.

* * *

Mesdames G. Lambert, A. Brisette, G. J. Baril et C. Brisette ont organisé une belle soirée à la demeure de Mme G. Pépin, en l'honneur de Mlle Gertrude Baril, dont le mariage avec M. Adrien Blais aura lieu, à la mi-août. Il y avait une quarantaine d'invitées. De nombreux et beaux cadeaux furent présentés par les jeunes Richard et Albert Brissette.

* * *

En visite chez M. et Mme Leger Roy, Mlle Dianne Villeneuve de Falher et M. William Paré de Chauvin.

* * *

Mlle Maryvonne Roy est en promenade à St-Paul, chez sa cousine Mlle Gertrude Trudel.

* * *

Mme J. E. Lambert a eu la visite de sa soeur Mme R. Griffith, avec son mari et fils Robert, de Calgary, de retour de villégiature à White Roch; côte Pacafique.

* * *

M. et Mme René Leblanc sont partis pour Canmore après avoir passé quelques semaines chez leurs parents, M. et Mme J. J. Leblanc, durant les cours d'été à l'Université.

* * *

Mlle Fernande Borris de Faher, est en promenade chez Mlle Paulette Crévolin.

* * *

Mle Simonne Bonin est revenue de vacances à Winnipeg.

* * *

MM. Louis Roy et Paul Noël de la Banque de Commerce à St-Paul, ont passé la fin desemaine dans leur s familles.

* * *

Notre organiste et maître de chapelle, M. Gédéon Pépin et sa dame sont revenus d'un mois d'agréables vacances à la côte Pacifique.

* * *

Nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes mariés, M. et Mme F. Rodberg pour lesquels il y a eu plusieurs petites réunions sociales.

* * *

Nos félicitations à M. et Mme D. Hill, née Marie-Alice Pépin, à la naissance d'une petite fille.

* * *

M. David Larose a passé de belles vacances à Montréal, Québec et les Etats de l'Est. Mlle Gracia Larose est partie en promenade au Manitoba, avec son oncle et tante, qui ont fait le tour Jasper-Banff.

* * *

Nous félicitons M. et Mme Ferdinand Nadon, de St-Joseph d'Alma, P. Q. nottre ancien bijoutier, à la naissance d'un beau gros bébé.

* * *

Mlle Lorraine Gadbois de St-Paul, est en promenade ici chez M. et Mme Lemay.

Mlle Madone Hurtubise a été en vacances à Jasper.

* * *

Mlle Emma Turgeon a accompagné la famille Maure à Jasper.

* * *

M. et Mme Albert Turgeon avec leur fillette Thérèse et Mlles Blanche et Reine Coupal, ont fait un bon voyage de 3 semaines en auto, à Spokane, Seatttle et Vancouver où ils ont visité le Dr de L'Harwood, anciennement d'Edmonton.

* * *

Mlle Ruby Rodberg est revenue d'un beau séjour à Vancouver.

* * *

Mlle Françoise Martin fut l'hôte de Mlle Edith Hilda Hammond pour trois semaines, au "Ranch" à Ghoast River, près de Banff.

RELATIONS

(Suite de la page 3)

gement en vertu duquel les lettres d'un caractère inoffensif peuvent être expédiés en France. Contre paiement de la taxe ordinaire, cette compagnie s'engage à faire parvenir ces objets à leur destination, par la voie indirecte.

Seules les lettres d'un caractère social — et non la correspondance d'affaire — peuvent être expédiée en France par l'intermédiaire de cette maison.

LE SENAT DEVRA CONSIDERER UN PROJET D'ERECTION D'UN POSTE DE 50,000 KILOWATTS

Le comité du Sénat sur la coopération de guerre a déposé un rapport à la Chambre Haute dans lequel il demande au Gouvernement "de songer à la possibilité d'ériger au pays sans délai une puissante station de radio à ondes courtes et d'une puissance de 50,000 kilowatts."

Le rapport présenté par le président du comité le sénateur C.-P. Beaubien (conservateur de Montréal) se lit à ce sujet ainsi qu'il suit: "On considère que cette entreprise serait d'une grande utilité en ce qu'elle compléterait l'oeuvre accomplie actuellement par la station britannique de radio-diffusion ce qui rendrait plus sûr le service fourni par cette dernière station et qui est si essentiel à la coordination de l'effort de guerre de l'Empire non moins qu'à la dissémination de la vérité de par le monde.

Déboursé de $550,000

"On croit que les frais (lesques atteindraient de $400,00 à $550,000)) ainsi que la dépense d'entretien seraient récupérés de toutes façons, après la guerre, par la publicité et les autres emplois commerciaux, à travers notre continent et entre ce dernier et l'Europe."

On lit encore dans le rapport: "Le comité présente ce voeu, sachant qu'il s'offre une occasion de se procurer facilement une grande partie des matéraux nécessaires à ces travaux. De la sorte, l'entreprise s'exécuterait en beaucoup moins de temps qu'il n'en faudrait autrement."

Propagande par radio

Le comité exprime aussi l'avis qu'il faudrait "organiser à travers le pays une série de causeries radiophoniques en diverses langues, afin de combattre l'influence d'émissions radiophoniques fausses et non fondées sur la vérité qui parviennent de l'étranger à des régions du Canada où se parlent des langues étrangères."

Le comité expose aussi que "par suite de l'activité de votre comité, un grand nombre de discours ont déjà été prononcés par des gens éminents et, croit-on, ils ont eu un résultat bienfaisant. Le comité espère que les membres du sénat saisiront toutes les occasions, que ce soit en réunion publique ou à la radio, de contribuer de tout leur pouvoir et en tout temps à atteindre le but exposé dans le présent rapport."

La route Dawson

STE-ANNE des CHÊNES, Man. — On a dévoilé ici une stèle avec inscription pour marquer l'endroit où a commencé la construction de la vieille route Dawson, première voie de communication routière entre l'établissement de la Rivière-Rouge et l'est du Canada.

John Huppé, vieillard de 81 ans, qui eut jadis des attelages à boeufs, a inauguré le monument.

Ste-Anne des Chênes est à 28 milles au sud-est de Winnipeg.



M. Pierre Laval, entouré de plusieurs personnalités politiques, au moment où il se rend au Casino de Vichy, où a lieu le vote de l'Assemblée nationale mettant fin au régime républicain.

Notre bon curé, le Rév. P. A. Boucher, O. M. I. est également de retour de vacances, passées en Sask.

* * *

M. T. J. Laflèche est parti en auto pour Vancouver avec le Rév. P. Gaudette.

* * *

L'Hon. Juge et Mme Ford sont à la côte Pacifique pour un mois, particulièrement à Harrisson, Hot Springs, B. C.

* * *

Mme J. E. Lambert a fait un bon voyage dans la belle Province de Québec, en automobile et en bateau sur les Grands Lacs, visitant particulièrement les comtés de Lévis, Dorchester et Bellechasse, ainsi que Ste-Anne de Beaupré, Montmorency, l'Ile d'Orléans et au Cap de la Madeleine, l'hôte de Mme Labrie et son fils M. Alyre Labrie de St-Louis de Pintendre et des familles Roy et Gagnon frère et soeur de M. Léger Roy de notre paroisse, aussi à Trois Rivières chez Mlle Marcelle Gariépy, fille de l'Hon. Wilfrid Gariépy, anciennement d'Edmonton, dont le frère scolastique Jésuite, sera ordonné prêtre le 18 courant.

CALGARY

M. et Mme G. H. Allan annoncent les fiançaills de leur fille unique, Mlle Evelyne Victoria à M. le Dr H. W. Elmore de Vancouver autrefois de Calgary fils de Mme J. Elmore-Binks. Mlle Allan graduée de l'hôpital Ste-Croix fut une des gardes malades de l'Alberta choisi pour être hotesse sur la T. C. A. Le Dr Elmore est un gradué de l'Université de l'Alberta et fait maintenant partie du personel de l'hôpital St-Paul, Vancouver.

* * *

M G. Minard a subi une opération à l'hôpital Ste-Croix samedi dernier. Les Canadiens-Français de la Sainte Famille lui souhaite un prompt rétablissement.

* * *

Mlle T. Schmidt est retourné à Winnipeg après avoir passé ses vacances avec ses parents à Calgary.

Mlle Flora Côté de passage à Calgary chez sa mère, Mme C. J. Côté avant de se rendre à Vancouver où elle poursuivra sa carrière de garde malade.

* * *

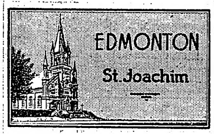
M. et Mme L. Plotkins de retour à Calgary après un séjour à Banff.

* * *

Après un bref séjour chez ses parents M. et Mme C. P. Schmidt, Mme A. J. A. Saucier est retourné à Saskatoon.

* * *

M. P. Bourque de Montréal, frère de Mme R. M. Spence, de passage ici.



Dimanche, le 4 juillet, nous avions le bonheur d'avoir parmi nous le R. P. Robert Picard sj, un enfant de notre paroisse. Il nous revenait après trois ans d'absence passés en Europe poursuivant un cours de hautes études de psychologie expérimentale. Obligé de quitter Paris pour fuir devant l'invasion allemande, il eut un voyage fort mouvementé, mais grâce à Dieu, il put enfin revoir son cher Canada et Edmonton où sa vieille mère l'attendait dans une profonde inquiétude. Le R. P. Picard nous donna le sermon à la messe de 11 heures et prit le diner avec les Pères oblats. Tous les anciens étaient heureux de le revoir et de l'entendre nous donner ses impressions.

CONFERENCE

Dimanche soir dernier, au Collège des Jésuites, le R. P. Picard donnait une intéressante conférence sur ses impressions d'Europe. L'auditoire qui remplissait la salle a fort goûter le conférencier.

La Coopération

Pendant l'année finissant le 31 juillet 1939, le chiffre d'affaires de toutes les coopératives canadiennes s'est monté à $201,659,984, en augmentationn de $46,579,548 sur l'année précédente.

Bénédiction d'église

FRENCHVILLE, Sask. — Le 17 juillet dernier, à Saint-Joseph de Frenchville, Sask., avait lieu la bénédiction de la nouvelle église construite au cours des derniers mois.

Son Excellence Mgr Joseph Guy, évêque de Gravelbourg, présida la cérémonie, entouré de plusieurs prêtres du diocèse, de tous les paroissiens et d'un grand nombre de personnes venues des paroisses voisines et mêm de paroisses éloignées.

LES DETENUS TRAVAILLERAIENT A LA ROUTE TRANSCANADIENNE

OTTAWA. — Il se peut que les détenus des camps d'internement travaillent à la construction de la route trans-canadinne. Le gouvernement fédéral étudie ce plan de mettre à l'ouvrage les détenus tant caandiens qu'étrangers envoyés dans les camps de concentration depuis le début de la guerre. Le premier ministre Mackenzei King a dit à la Chambre des Communes que le cabinet s'informait de la pratique suivie en Angletrre avant de prendre une décision finale.